

Un bilan 2007 contrasté pour l'industrie en France : des PME performantes mais un déficit extérieur record

En 2007, la croissance mondiale est restée dynamique malgré des chocs de grande ampleur

En 2007, la croissance économique mondiale est restée vigoureuse pour la quatrième année consécutive, bénéficiant notamment du dynamisme des pays émergents. Elle a pourtant subi des chocs d'une rare ampleur :

- la flambée des prix des produits pétroliers et des matières premières, industrielles et alimentaires, a généré des poussées inflationnistes ;
- sur le marché des changes, l'euro s'est fortement apprécié par rapport au dollar ;
- enfin, l'été 2007 a été marqué par le déclenchement d'une crise financière (crise des *subprimes*), liée à celle de l'immobilier, aux États-Unis.

En dépit de ces chocs, la croissance de la zone euro s'est maintenue en 2007, grâce à la résistance des échanges extérieurs - qui tient beaucoup aux performances de l'Allemagne - et à des fondamentaux solides : vigueur des investissements industriels et bonne rentabilité des entreprises.

En France, la production industrielle est restée modérée

En France, l'activité économique a été portée, une fois encore, par la demande intérieure. La consommation des ménages a été soutenue et l'investissement a été dynamique dans les PME. La production de l'industrie manufacturière (y compris IAA) s'est accrue de 1,5 % en 2007, tirée par celle des biens d'équipement. Le recul du secteur automobile a marqué une pause mais la production de biens de consommation a été moins allante. L'industrie française reste en retrait des performances de l'industrie allemande et même, en moyenne, de celles du reste de la zone euro, dont la production industrielle a progressé de 2,4 % en 2007.

Dynamique dans les PME, l'investissement corporel a reculé dans les grandes entreprises

L'augmentation de l'investissement en 2007 recouvre des évolutions contrastées : un repli dans les grandes entreprises (250 salariés ou plus), une croissance soutenue dans les PME. Les dépenses d'investissement accusent une forte baisse dans l'industrie automobile et dans les activités de haute technologie mais rebondissent dans les IAA.

Parallèlement au renforcement du dispositif de soutien public à l'effort de R & D des entreprises - notamment du crédit d'impôt recherche (CIR) en 2004, puis en 2006 et enfin dans le cadre de la loi de finances pour 2008 -, les dépenses de R & D des entreprises ont sensiblement augmenté en 2006 (+ 6,6 %). L'intensité de l'effort de R & D des entreprises, en recul depuis 2003, s'est donc légèrement redressé. La R & D environnementale a également progressé mais la proportion d'entreprises réalisant des innovations favorables à l'environnement stagne.

Le dynamisme de l'emploi intérimaire dans l'industrie a limité le repli de l'emploi industriel total

Alors qu'en 2007 l'emploi industriel direct a légèrement augmenté dans l'Union européenne, il a continué de baisser en France (- 41 000 emplois). Cependant, le rythme des pertes d'emploi s'est de nouveau réduit : - 1 %, après - 1,6 % en 2006 et - 2,3 % en 2005. Fin 2007, l'industrie comptait environ 300 000 emplois intérimaires en « équivalent temps plein », soit près de 6 % de plus qu'en 2006. Cette forte hausse a permis de limiter la baisse de l'emploi industriel total. Les salaires de base dans l'industrie sont restés dynamiques, dans un contexte de tensions accrues sur le marché du travail et de difficultés de recrutement persistantes.

L'année 2007 a été marquée par la fin du contrat nouvelle embauche (CNE) et par la mise en place, dans le cadre de la loi « TEPA », d'une nouvelle disposition favorisant le recours aux heures supplémentaires. L'impact de cette mesure sur le volume d'heures *déclarées* a été particulièrement fort dans l'industrie.

Le solde des échanges industriels s'est fortement dégradé

En 2007, les exportations françaises de produits manufacturés ont beaucoup plus fortement ralenti que les importations. En conséquence, les échanges manufacturiers (y compris IAA) sont devenus déficitaires pour la première fois depuis 1991, de près de 10 milliards d'euros (en valeur, CAF-FAB). Dans l'automobile, le déclin persistant des exportations a conduit à une quasi-disparition de l'excédent. Cette forte détérioration du solde des échanges de produits manufacturés provient d'abord d'une aggravation des déficits avec la zone euro, pour l'essentiel avec l'Allemagne : la concurrence des nouveaux États membres de l'Union européenne devient de plus en plus sévère.

La tendance régulière à la baisse des parts de marché de la France, engagée depuis vingt ans, s'est donc confirmée en 2007. L'appréciation de l'euro n'en est pas la cause unique (l'Allemagne maintient ses parts de marché) : la « compétitivité-coût » de l'industrie française recule, à l'avantage des produits allemands et, en 2007, la « compétitivité-prix » à l'exportation des produits français s'est de nouveau dégradée.

Les PME industrielles ont amélioré leur rentabilité et consolidé leur situation financière

La rentabilité économique et financière des PME industrielles s'est fortement améliorée en 2007. Leur taux de marge s'est accru, les charges de personnel augmentant modérément. Leur endettement financier, majoritairement bancaire, demeure maîtrisé et leur investissement est orienté à la hausse, notamment dans les PME adossées à de grands groupes. S'agissant des défaillances, la baisse observée depuis 2003 s'est poursuivie en 2007 ainsi que sur les premiers mois de 2008. Les défauts de paiement constatés dans les PME industrielles se sont légèrement accrus à partir du quatrième trimestre 2007, notamment dans les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

1 - L'environnement économique

Faits marquants en 2007

- Crise immobilière aux États-Unis et premiers effets de la crise financière internationale
- Croissance mondiale encore vigoureuse grâce aux pays émergents
- Flambée des prix des matières premières et énergétiques, poussées inflationnistes
- Dépréciation du dollar et appréciation de l'euro
- Fort ralentissement des exportations françaises de produits manufacturés

En 2007, la croissance mondiale est restée dynamique grâce aux pays émergents

En 2007, la croissance économique mondiale, de l'ordre de 5 %, est restée vigoureuse pour la quatrième année consécutive. Cette croissance, remarquable en raison de sa durée, résulte désormais pour une large part du dynamisme de l'activité économique des pays émergents : à eux seuls, trois pays - la Chine (+ 12 %), l'Inde (+ 9,2 %) et la Russie (+ 8,1 %) - ont contribué à la moitié de la croissance mondiale en 2007, compensant le ralentissement de la croissance aux États-Unis (2,2 % après 2,9 % en 2006) ainsi que, dans un moindre mesure, dans la zone euro (2,6 % après 2,7 % en 2006).

1. Croissance annuelle des PIB dans le monde en 2007

Pays ou zone	Taux de croissance 2006	Taux de croissance 2007
Monde	5,1	5,0
États-Unis	2,9	2,2
UE à 27	3,1	2,9
Zone euro	2,7	2,6
Allemagne	2,9	2,5
Espagne	3,9	3,8
France	2,2	2,2
Italie	1,8	1,5
Royaume-Uni	2,9	3,0
Russie	7,3	8,1
Japon	2,4	2,1
Chine	11,7	12,0
Inde	9,7	9,2
Brésil	3,8	5,4

Sources : Insee, FMI.

Le déclenchement d'une crise bancaire et financière au cours de l'été 2007 a assombri les perspectives économiques

L'été 2007 a été marqué par le déclenchement d'une crise financière qui a déjà fortement déstabilisé les économies des pays développés. Elle trouve sa source dans l'explosion de la bulle immobilière aux États-Unis. Celle-ci s'est répercutée sur les banques américaines (via le système des prêts hypothécaires à risques aux ménages les moins solvables - les *subprimes*) puis a touché le système bancaire international par la défiance induite par le mécanisme de la « titrisation »*. Les banques centrales ont dû, à plusieurs reprises, alimenter massivement le marché en liquidités pour éviter la paralysie du système bancaire et, en conséquence, de l'économie. L'investissement des entreprises a pâti de l'élévation des primes de risque et d'une gestion des demandes de financement plus restrictive de la part des banques. Bien que la croissance mondiale soit restée

* Voir « Définitions » en annexe.

vigoureuse, ces turbulences financières ont assombri les perspectives économiques en fin d'année 2007, pesant de plus en plus sur l'économie réelle.

La flambée des prix des matières premières génère des poussées inflationnistes

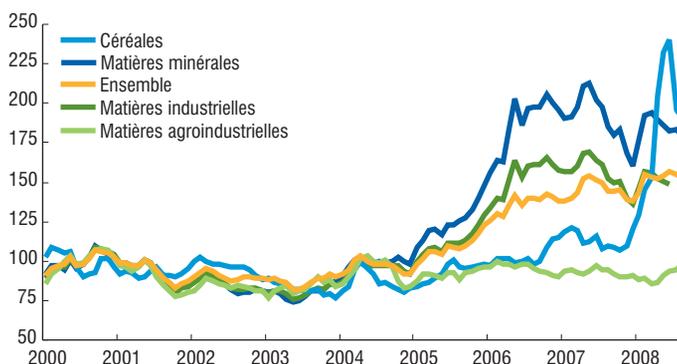
L'autre choc majeur auquel font face les économies est la flambée des prix des produits pétroliers et des matières premières, industrielles et alimentaires. Alors même que ces hausses ont commencé dès 2004 pour l'énergie et les matières premières industrielles, la longue expansion mondiale n'a généré, jusqu'en 2007, aucune inflation globale, à l'exception de quelques pays (Turquie, Russie, etc.). Toutefois, l'accélération de ces hausses de prix en 2007 - le prix du baril est passé de 53,6 \$ en janvier à 91,2 \$ en fin d'année (il a même atteint 133,5 \$ en moyenne en juillet 2008) - jusque-là sans effet sur la croissance mondiale, contribue désormais, avec d'autres facteurs, à sa décélération depuis le second semestre 2007.

Dans le contexte de besoins croissants des grands pays émergents, la flambée des prix du pétrole et des matières premières résulte, pour une part, de l'accentuation des problèmes d'offre : insuffisance des investissements, faible marge des capacités disponibles et stocks limités. Le potentiel de croissance de la Chine et, à plus long terme, celui de l'Inde peuvent laisser craindre que des tensions persistent au-delà des variations de court terme.

Ainsi, dans bien des pays, notamment émergents, le renchérissement des produits énergétiques et des matières premières industrielles, mais aussi des produits alimentaires (augmentation des besoins alimentaires, mauvaises récoltes et développement des biocarburants) depuis la fin 2007, est à l'origine de poussées inflationnistes, qui pèsent sur la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

2. Cours des matières premières non énergétiques

Prix en euros, indices base 100 en 2000

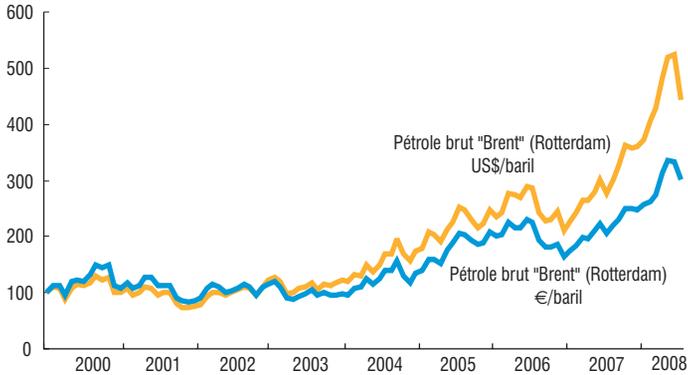


Note : les « matières industrielles » se composent des « matières agroindustrielles » et des « matières minérales ». « L'ensemble » comprend les « matières industrielles » et les « produits alimentaires ». Les « céréales » sont des produits alimentaires.

Source : Insee.

3. Cours du baril de pétrole

Prix en dollars et en euros, indices base 100 en janvier 2000



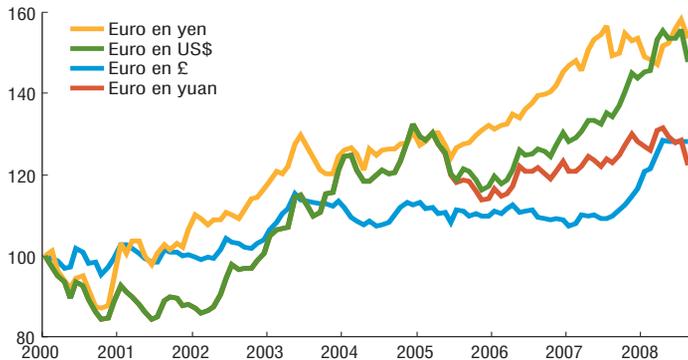
Source : Insee.

La faiblesse du dollar contribue à l'appréciation de l'euro

Si l'appréciation de l'euro réduit le prix des produits pétroliers importés (en dollars, le prix du pétrole brut a cru de 70 % alors qu'en euros, la hausse a été de 50 % environ), réduisant l'augmentation de la facture énergétique des entreprises et des consommateurs européens, elle pèse sur la compétitivité-prix à l'exportation de l'industrie de la zone euro. En outre, la monnaie européenne s'est appréciée assez vivement à partir de la fin 2007 par rapport à la livre sterling, le Royaume-Uni étant à son tour touché par la crise financière et immobilière. La Chine, dont les excédents commerciaux sont considérables, continue à accumuler des réserves de change sans que cela se traduise dans le taux de change de sa monnaie.

4. Évolution des taux de change de l'euro par rapport au dollar, à la livre sterling, au yen et au yuan

Indices base 100 en janvier 2000



Source : Insee.

La vigueur de la croissance en Asie s'est maintenue en 2007

Le « complexe industriel asiatique » occupe désormais une place centrale dans le développement de l'industrie mondiale, associant des pays de haute technologie, comme le Japon et la Corée, et des pays à main-d'œuvre nombreuse et bon marché comme la Chine. Sa croissance est également portée par le développement de la demande intérieure : investissement des entreprises mais aussi consommation des ménages. Il bénéficie enfin de taux de change très favorables, notamment vis-à-vis de la zone euro.

En Chine, l'activité est restée très dynamique en 2007, avec une croissance portée par la vigueur de l'investissement productif et par un commerce extérieur florissant. La production industrielle y a progressé à un rythme supérieur à 10 % l'an. Même si le dynamisme des exportations s'est quelque peu ralenti en cours d'année, en raison du tassement de l'activité aux États-Unis et de l'appréciation du yuan vis-à-vis du dollar, l'excédent commercial a dépassé 260 milliards de dollars, en progression de près de 45 % par rapport à 2006.

Avec un tel niveau d'expansion, les autorités tentent de maîtriser des tensions inflationnistes accrues. L'inflation (sous l'effet du renchérissement des matières premières, notamment alimentaires), dont le glissement annuel a atteint 7 % en fin d'année 2007, constitue la principale fragilité de l'économie chinoise. La politique monétaire (hausse du taux directeur et du taux des réserves obligatoires) n'a pas suffi à modérer l'évolution du crédit, les dépenses d'équipement des entreprises restant, en outre, en grande partie autofinancées.

L'économie **japonaise**, après avoir renoué depuis 2002 avec la croissance, a légèrement ralenti en 2007, avec une croissance du PIB de 2,1 %, après 2,4 % en 2006. La production industrielle a progressé de 3 %, contre 4,2 % en 2006. Le Japon a peu souffert de la crise financière. Les exportations, portées par le dynamisme des principaux partenaires asiatiques, sont restées le principal soutien de l'activité. Les importations ont peu progressé du fait du repli de la demande intérieure.

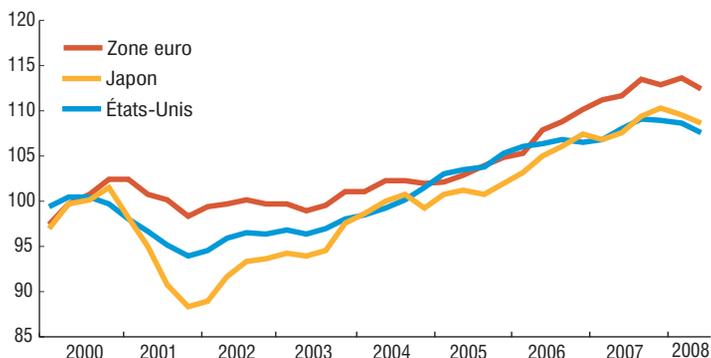
Aux États-Unis, la croissance a ralenti en fin d'année 2007

Confrontée à une double crise immobilière et financière ainsi qu'à l'envolée des prix énergétiques et alimentaires, l'économie américaine a résisté en 2007, avec une croissance du PIB de 2,2 %, après + 2,9 % en 2006. La production industrielle a plus fortement fléchi : + 1,7 %, après + 2,4 % en 2006. Le ralentissement s'est manifesté à partir de l'été, avec un arrêt de la croissance au dernier trimestre. Si la consommation des ménages s'est longtemps maintenue, malgré la baisse des prix de l'immobilier et des actifs financiers, elle a fléchi avec l'aggravation de la crise de la construction, la montée de l'inflation et la détérioration du marché de l'emploi. Ce sont les échanges extérieurs qui ont soutenu la croissance : la baisse du dollar (notamment par rapport à l'euro), ainsi que le dynamisme des pays émergents ont stimulé les exportations alors que les importations ralentissaient avec la demande intérieure.

Parallèlement à la politique de réduction des taux d'intérêt et d'injection massive et répétée de liquidités, menée par la réserve fédérale, les crises immobilière et financière ont conduit l'administration américaine à prendre des mesures budgétaires et fiscales pour éviter une récession brutale.

5. Croissance de la production manufacturière en Europe, aux États-Unis et au Japon

indices base 100 en janvier 2000



Champ : industrie manufacturière, y c. IAA et hors énergie.

Source : Eurostat.

En Europe, l'activité économique a été un peu moins soutenue

En 2007, la croissance de la **zone euro** s'est maintenue (+ 2,6 %, après 2,7 % en 2006) grâce à la résistance des échanges extérieurs - qui tient beaucoup aux performances de l'Allemagne - et à des fondamentaux solides : baisse du taux de chômage, de 8,2 % en moyenne en 2006 à 7,4 % en 2007, et bonne rentabilité des entreprises. En dépit de la crise financière de l'été 2007, l'activité a continué de progresser, avant de ralentir en fin d'année. La production industrielle est restée forte : + 4 %, après + 4,4 % en 2006.

Quatre éléments ont cependant pesé sur la reprise économique amorcée en 2005 : le ralentissement de la demande mondiale, l'appréciation de l'euro, l'infléchissement de l'investissement en cours d'année, et la faiblesse de la consommation en Allemagne, liée à la hausse de la TVA. Si, dans un premier temps, les exportations de la zone euro, bien qu'en décélération, ont résisté au ralentissement de la demande mondiale, l'ampleur des chocs économiques qu'affronte l'économie européenne en 2008 rend la poursuite de la performance de 2007 difficilement soutenable.

L'**Allemagne** a de nouveau bénéficié en 2007 de l'excellente tenue de son commerce extérieur. Les échanges extérieurs ont ainsi contribué à hauteur de 1,2 point à la croissance du PIB (+ 2,5 % en moyenne annuelle, contre + 2,9 % en 2006). La croissance de la production industrielle est restée très forte : + 6,9 %, après + 6,4 % en 2006. Les exportateurs allemands profitent pleinement de la demande de biens d'équipement provenant des pays émergents. Néanmoins, comme pour la zone euro, cette contribution a été moins favorable au second semestre. Pendant cette période, l'économie allemande a crû à un rythme annuel de l'ordre de 2 %, sensiblement inférieur à celui de 2006. Par ailleurs, l'investissement des entreprises est resté dynamique. Par contre, la consommation des ménages a stagné du fait de la hausse du taux de la TVA en début d'année.

En **Espagne**, si la croissance du PIB est restée forte en 2007 (+ 3,9 % en 2006 et + 3,8 % en 2007), elle repose essentiellement sur la demande intérieure, notamment sur le secteur de la construction. Le retournement du marché immobilier est donc la source majeure de préoccupation, après deux années de forte croissance. On constate en effet une décélération de la dépense de logement des ménages, qui sont fortement endettés. De leur côté, les entreprises patissent de situations financières et de carnets de commande dégradés. La production industrielle a sensiblement ralenti : + 2,3 %, contre 4 % en 2006.

En **Italie**, la croissance reste atone (+ 1,5 % pour le PIB, après + 1,8 % en 2006 et + 0,6 % en 2005), dénotant un problème structurel de compétitivité, aussi bien en termes de coûts que de prix (cf. Vue 5). La production industrielle a stagné (- 0,1 %, contre + 2,7 % en 2006). Ces difficultés vont au-delà des contraintes affectant l'ensemble de la zone euro, comme l'appréciation de la monnaie européenne. La consommation des ménages a ralenti ainsi que leurs achats de logements, avec des conditions de crédit plus restrictives que dans les pays voisins.

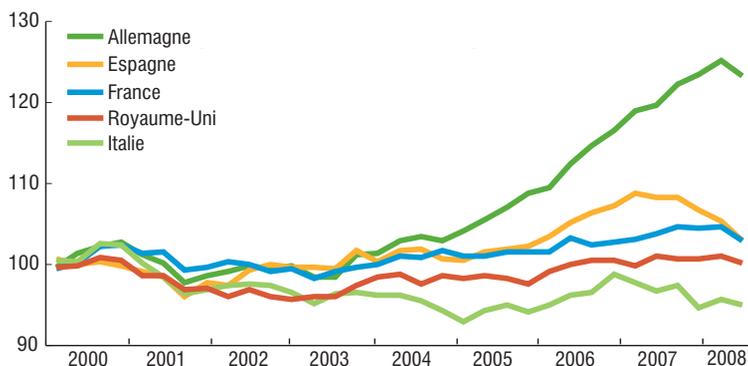
Au **Royaume-Uni**, l'économie a bénéficié d'une croissance forte au cours de l'année 2007 (+ 3 %). Si une croissance encore soutenue de l'investissement productif était constatée au second semestre, la production industrielle a cependant décéléré : + 0,6 % en 2007, contre + 1,8 % en 2006. Le Royaume-Uni a été particulièrement affecté par la crise financière et son marché immobilier reste menacé. Les banques britanniques sont exposées. La baisse de la valeur du patrimoine des ménages pèse sur leur consommation (effet de richesse).

Globalement, les **nouveaux États membres (NEM)** ont bien résisté au ralentissement de la demande mondiale, enregistrant une croissance de plus de 6 % en 2007. Ils sont cependant, eux aussi, frappés par la flambée des prix de l'énergie et des produits alimentaires, l'inflation atteignant des sommets dans certains de ces États.

Certains **petits pays européens**, certes dans des contextes très différents, enregistrent des taux de croissance industrielle élevés (Irlande, Autriche ...) et font preuve, eux aussi, de dynamisme.

6. Croissance de la production manufacturière dans les principaux pays européens

indices base 100 en 2000



Champ : industrie manufacturière, y c. IAA et hors énergie.

Source : Eurostat.

En France, la croissance s'est maintenue en 2007

En 2007, le ralentissement de l'économie mondiale n'a que faiblement pesé sur l'activité en France (le PIB s'est accru de 2,2 %, comme en 2006) en raison d'une demande intérieure dynamique. La consommation des ménages a été soutenue par la croissance du pouvoir d'achat, qui a bénéficié notamment de créations d'emplois très vigoureuses, d'une dynamique salariale relativement favorable, de baisses d'impôts et d'une inflation modérée. Toutefois, leurs achats de logements ont nettement décéléré (+ 3 %, après + 7,1 %). Les dépenses d'investissement des entreprises sont restées assez dynamiques, particulièrement dans les PME industrielles, en raison notamment de tensions persistantes sur l'appareil de production.

Le dynamisme de la demande intérieure a compensé les performances dégradées à l'extérieur. En 2007, dans le contexte d'un ralentissement progressif dans les pays avancés, les exportations françaises de produits manufacturés ont beaucoup plus fortement ralenti que les importations. Cette conjoncture a amplifié l'effet plus structurel d'un manque de compétitivité. En conséquence, le déficit des échanges manufacturiers (hors matériels militaires) s'est lourdement creusé : il s'est établi à près de 19 milliards d'euros (en valeur, CAF-FAB), après 5 milliards d'euros en 2005 et 4 milliards d'euros en 2006.

Les soldes de tous les grands postes se sont détériorés : les biens intermédiaires, avec le renchérissement des matières premières importées, mais aussi les biens de consommation, dont les importations augmentent fortement en volume. Pour l'automobile, le déclin persistant des ventes a conduit à une quasi-disparition de l'excédent et la pause des ventes de biens d'équipement a dégradé le seul solde significativement excédentaire.

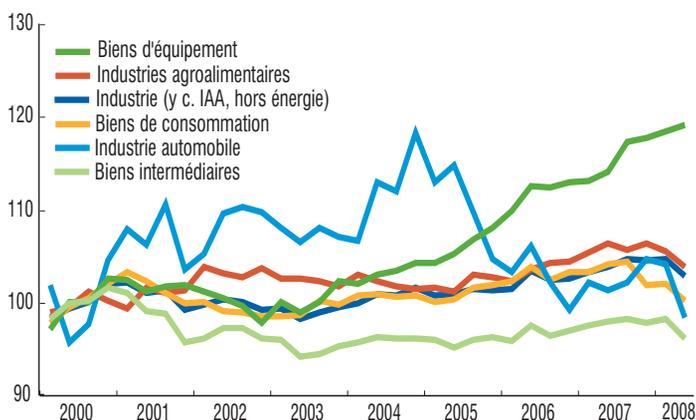
La production industrielle a confirmé la légère reprise de l'année précédente

En France, la production de l'industrie manufacturière (y c. IAA) s'est accrue de 1,5 % en 2007, confirmant la reprise amorcée en 2004-2005. Son évolution en cours d'année a été plus régulière qu'en 2006, année au cours de laquelle le profil de la production industrielle avait été particulièrement heurté. Cette croissance est néanmoins inférieure à celle de la production de services aux entreprises et de la construction. Surtout, elle reste très en retrait des performances de l'industrie allemande (+ 6,9 %), « locomotive » d'une zone euro dont la production industrielle s'est accrue de 4 % en 2007.

La contribution la plus importante à la production industrielle a été celle des biens d'équipement (+ 3,2 %), en retrait cependant par rapport à 2006 (+ 5,6 %). Ce secteur a bénéficié d'un investissement des entreprises toujours dynamique, les exportations marquant, par contre, une pause. La production des biens intermédiaires a également, mais dans un moindre mesure, contribué à la croissance de la production industrielle. Mais, le fait majeur de l'année 2007 est l'arrêt du fort recul de la production automobile en 2005 et 2006 : bien que légèrement inférieure à celle de 2006 (- 0,2 % en moyenne annuelle), la production s'est accrue au cours de l'année 2007. La croissance de la production des biens de consommation a été, par contre, moins allante que les années précédentes, la tendance à la hausse régulière depuis le début de 2005 se retournant au second semestre 2007.

7. Production de l'industrie manufacturière en France

indices, base 100 en 2000



Champ : industrie manufacturière hors énergie.
Source : Insee - indices de la production industrielle.

2 - Investissements, R & D et innovation

Faits marquants

- Repli de l'investissement corporel dans les grandes entreprises, forte croissance dans les PME
- Rebond de l'investissement corporel dans les IAA, recul dans les activités de haute technologie
- Augmentation des dépenses de R & D des entreprises en 2006
- Renforcement du dispositif de soutien public à l'effort de R & D des entreprises, notamment du crédit d'impôt recherche

Évolution contrastée de l'investissement corporel des entreprises industrielles en 2007

En 2007, l'investissement corporel de l'ensemble des secteurs de l'industrie manufacturière (entreprises de 20 salariés ou plus, y c. IAA, hors énergie) s'est élevé à 25 milliards d'euros, contre 24,2 milliards d'euros en 2006, soit une hausse de 3 % en valeur. Dans la zone euro, les investissements industriels auraient augmenté de 7 %, progression reflétant pour une bonne part celle de l'industrie allemande dont les dépenses d'équipement s'accroissent de 11 %.

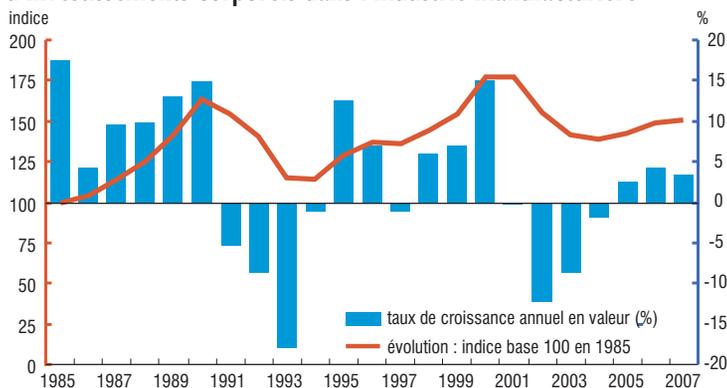
L'augmentation modérée de l'investissement industriel en France recouvre en fait des évolutions très contrastées selon les secteurs industriels.

Dans les industries agroalimentaires (IAA), la reprise des investissements, amorcée en 2006, a accéléré en 2007, atteignant 15 %. Cette augmentation provient, d'une part, de la création d'usines de biocarburants (diester et éthanol) et, d'autre part, du contexte mondial très porteur, caractérisé par une forte demande des pays émergents.

Dans l'industrie manufacturière hors IAA, la progression des investissements corporels des entreprises s'essouffle, après deux années de reprise : la dépense s'élève à 21 milliards d'euros en 2007, en augmentation de 1,4 % par rapport à 2006. En volume, il y a même une stagnation de l'investissement corporel.

L'investissement corporel croît à un rythme très soutenu dans les PME de 20 à 249 salariés (+ 9,5 % en 2007, contre + 1,1 % en 2006), alors qu'il est en repli dans les grandes entreprises de 250 salariés ou plus (- 2 % en 2007, contre + 4,5 % en 2006). En particulier, les dépenses d'investissement accusent une forte baisse dans l'industrie automobile ainsi que dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire, au sein desquelles dominent les grandes entreprises.

1. Dépenses d'investissements corporels dans l'industrie manufacturière



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, y c. IAA, hors énergie.

Sources : Sessi, Scees - enquêtes annuelles d'entreprise - premiers résultats 2007.

L'investissement marque le pas dans les industries de haute technologie

Dans les **biens de consommation**, les dépenses d'investissements augmentent de 5,7 %, grâce à la bonne tenue de l'investissement dans le secteur de la pharmacie, qui se maintient à un niveau élevé (+ 11 %), et dans l'habillement-cuir, (+ 16 %). Dans les **biens intermédiaires**, les entreprises continuent d'augmenter leurs capacités de production et les investissements restent soutenus (+ 7,6 %).

2. Investissements dans les secteurs de l'industrie manufacturière en 2007 ⁽¹⁾

	IAA	Biens de consommation	Automobile	Biens d'équipement	Biens intermédiaires
Milliards d'euros en 2006	3,5	3,3	3,7	3,5	10,2
Milliards d'euros en 2007	4,0	3,5	3,15	3,4	11,0
Progression en valeur (%)	+14,6	+5,7	-14,4	-3,9	+7,6
Progression en volume (%)	+13,1	+4,2	-15,6	-5,3	+6,0

⁽¹⁾ Évaluation à champ constant 2006-2007.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, y c. IAA, hors énergie.

Sources : Sessi et Scees - enquêtes annuelle d'entreprise - premiers résultats 2007.

En revanche, le recul de l'investissement s'est accentué dans l'industrie **automobile** : - 14,4 % en 2007, après - 7 % en 2006. Les constructeurs et équipementiers privilégient les investissements à l'étranger au détriment de nouvelles dépenses d'investissement en France. L'investissement dans les biens d'équipement se réduit (- 3,9 %), après trois années de reprise. Ce recul provient essentiellement de la forte baisse des investissements dans la construction aéronautique, en raison, d'une part, de leur niveau exceptionnellement élevé en 2006 et, d'autre part, du plan d'économie « Power 8 ». En revanche, dans les équipements mécaniques (+ 8 %) et les équipements électriques et électroniques (+ 12 %) l'investissement croît à un rythme encore soutenu.

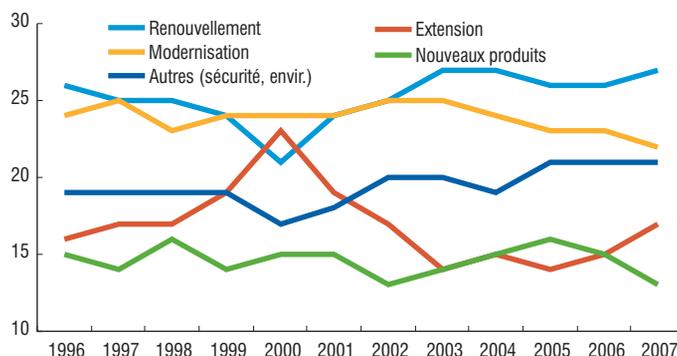
Après une progression marquée en 2006, l'investissement est en un net recul (- 8,7 %) dans les activités de **haute technologie**, à l'exception du secteur de la pharmacie (+ 11 %). En particulier, l'investissement dans les secteurs des TIC diminue de 10 %. Les secteurs des composants électriques et électroniques sont les plus concernés par ce recul. En revanche, dans les secteurs de faible technologie ou de moyenne-faible technologie, l'investissement augmente, respectivement de 8 % et 6,6 %.

Légère progression des investissements d'extension de capacité

En 2007, les investissements destinés au **renouvellement** des équipements continuent de prédominer, atteignant un niveau élevé : 27 % de l'ensemble des dépenses d'investissement réalisées, selon l'enquête sur les investissements dans l'industrie de l'Insee. Suivent les investissements de **modernisation** des équipements (22 %), qui déclinent néanmoins depuis 2004, et les investissements concernant la **sécurité, l'environnement et les conditions de travail**, dont la part augmente légèrement (21 %). Les investissements d'**extension** de capacité progressent régulièrement depuis 2005, passant de 14 % à 17 %. En revanche, ceux concernant l'introduction de **nouveaux produits** ont diminué (13 % en 2007, contre 16 % en 2005).

3. Nature de l'investissement manufacturier

% de la dépense totale d'investissement



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, y c. IAA, hors production, transport et distribution d'électricité, de gaz et d'eau.
Source : Insee - enquête sur les investissements dans l'industrie, avril 2008.

Une utilisation plus intensive des équipements en place

Au cours de l'année 2007, l'appareil de production de l'industrie manufacturière a été très sollicité. Selon l'enquête de l'Insee sur la conjoncture industrielle, le **taux d'utilisation** des capacités de production a augmenté, passant de 84,5 % en janvier 2007 à 86,1 % en janvier 2008. Il est resté au-dessus de sa moyenne de longue période (83,9 %). Fin 2007, selon une enquête de la Banque de France, la moitié des entreprises françaises prévoyaient d'augmenter la **durée d'utilisation** des équipements dans l'industrie manufacturière au cours des mois suivants, pour atténuer les tensions sur les capacités de production sans recourir aux investissements.

Le niveau élevé d'utilisation des capacités de production est général à l'Union européenne : en augmentation régulière depuis 2005, il a atteint 84 % en 2007 (UE à 27), dépassant le pic de l'année 2000. L'utilisation des capacités de production a même atteint 87 % en Allemagne, selon les enquêtes de conjoncture de la Commission européenne.

Retard d'investissement dans l'industrie ou équipements en place de plus en plus productifs ?

Au cours des années récentes, la croissance du stock de capital a ralenti aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France notamment. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet infléchissement de l'investissement par rapport aux cycles précédents. D'une part, la structure du tissu productif évolue, le poids de l'industrie dans l'économie - mesuré par exemple par la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB - diminuant. Ce phénomène de désindustrialisation touche la plupart des économies développées et résulte de mouvements d'externalisation, d'implantation d'unités de production à l'étranger ou de leur délocalisation. D'autre part, l'augmentation tendancielle de l'efficacité des équipements et une utilisation plus intensive et plus rationnelle de ces équipements pourraient modifier le processus d'investissement.

Les investissements incorporels en progression modérée

Dans l'industrie manufacturière, « l'immatériel » (R & D, logiciels, publicité, formation) occupe une place croissante dans les processus productifs. L'investissement incorporel, indispensable pour améliorer la compétitivité hors prix des entreprises industrielles, dépasse largement depuis

longtemps l'investissement corporel. Après une période de stagnation récente (2003-2005), les investissements immatériels ont repris leur progression, notamment dans la R & D et la publicité, augmentant de 2,9 % en 2006. Ce rythme de croissance devrait s'être maintenu en 2007, portant la dépense totale à 43,7 milliards d'euros.

4. Investissements incorporels dans l'industrie manufacturière

	milliards d'euros						
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Publicité	17,8	17,9	18,7	18,3	18,5	18,2	18,3
Formation	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,3
Logiciels	1,1	1,2	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3
R & D industrielle	16,2	17,2	18,3	18,5	19,4	19,2	20,5
Investissement incorporel	37,2	38,4	40,2	40,2	41,3	40,9	42,4

Sources : MENESR, Sessi, Scees, Cereq.

Les dépenses publicitaires progressent uniquement dans les IAA

En 2006, avec un montant de 18,3 milliards d'euros, les dépenses publicitaires ont stagné (+ 0,7 %), retrouvant à peine le niveau atteint en 2003. Cela résulte surtout du recul continu des dépenses de publicité dans l'industrie manufacturière hors IAA (- 2,7 %). Les dépenses de publicité continuent de baisser dans les industries des biens de consommation (- 2,6%) et dans l'automobile (- 1 %), après une forte hausse en 2004 et une stabilisation en 2005. En revanche, dans les industries des biens intermédiaires et des biens d'équipements, les dépenses publicitaires augmentent de 4 %. Dans les industries agroalimentaires, les dépenses publicitaires rebondissent (+ 3,5 %), après trois années de stagnation.

Alors qu'entre 1998 et 2002 les dépenses publicitaires avaient fortement augmenté (+ 37 %), elles ont diminué de 2 % entre 2002 et 2006. Pour 2007, les milieux professionnels prévoient une croissance des investissements publicitaires autour de 2 % pour les entreprises manufacturières.

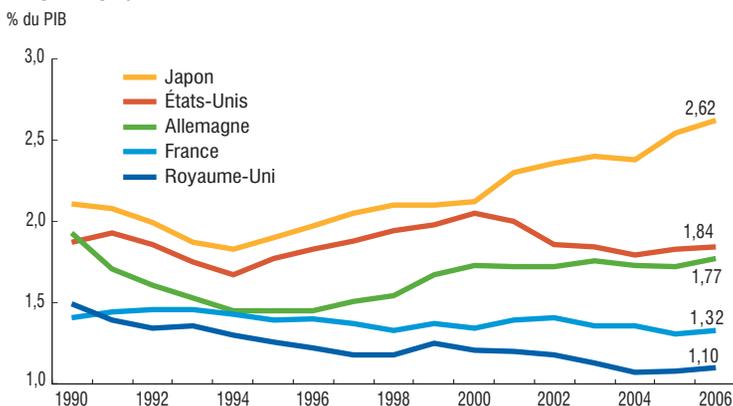
Le ralentissement de la croissance des investissements publicitaires résulte, pour une part, des fluctuations de la conjoncture, auxquelles ces dépenses sont très sensibles : en cas de retournement, les entreprises réduisent les dépenses de communication, les plus faciles à diminuer. En outre, depuis plusieurs années, le marché publicitaire est en pleine mutation, les entreprises réservant une place de plus en plus importante à l'internet dans leur budget publicitaire.

Dépenses de R & D des entreprises industrielles : + 6,6 % en 2006

Engagée depuis 2005, la rénovation du dispositif de soutien public à l'effort de recherche et d'innovation des entreprises se traduit par un plus grand dynamisme de leurs dépenses de R & D. En 2006, la dépense intérieure de recherche et développement de l'ensemble des entreprises (DIRDE) implantées sur le territoire national a atteint 23,9 milliards d'euros, contre 22,5 milliards d'euros en 2005. Cette progression de 6,3 % conduit à une légère accentuation de l'intensité de l'effort de R & D des entreprises : 1,32 % du PIB en 2006, contre 1,30 % en 2005. Si ce ratio est supérieur à la moyenne des pays membres de l'Union européenne (1,17 % pour l'UE à 25 et 1,22 % pour l'UE à 15), il reste cependant nettement en retrait de celui des États-Unis (1,84 % du PIB) et de l'Allemagne (1,77 % du PIB). La faiblesse relative de la R & D réalisée dans les entreprises nourrit le risque qu'à long terme leur niveau technologique soit inférieur à celui de leurs concurrents.

Si l'on ajoute les dépenses publiques de R & D (DIRDA), on atteint un montant global de dépenses de R & D (DIRD) de 37,9 milliards d'euros en 2006, soit 2,1 % du PIB. La France reste donc loin de l'objectif fixé en 2000 dans le cadre de la « stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi » qui est d'atteindre 3 % du PIB.

5. Intensité de l'effort de recherche et développement des entreprises (DIRDE) dans les principaux pays de l'OCDE



Source : OCDE - Principaux indicateurs des sciences et technologie 2008 volume 1.

Les dépenses de R & D des entreprises françaises dans les branches de l'industrie manufacturière se sont élevées à près de 20,5 milliards d'euros en 2006, en accélération sensible par rapport à 2005 : + 6,6 %, contre - 0,8 % en 2005 par rapport à 2004. Ce montant représente 85,6 % des dépenses de R & D de l'ensemble des entreprises de l'économie nationale. Ces dépenses ont notamment progressé dans l'industrie automobile (+ 18 %), les instruments de mesure (+ 17 %) et la pharmacie (+ 7 %). En revanche, elles stagnent dans les secteurs des matériels et composants électroniques (+ 0,4 %) et elles ont diminué dans la construction aéronautique (- 13 %). L'effort de R & D des entreprises appartenant au secteur des TIC marque le pas, ne représentant plus que 24,3 % de la DIRDE, contre près de 30 % en 2002. En revanche, la France se positionne favorablement dans les biotechnologies, qui réalisent 5,7 % de la DIRDE, contre 3,7 % en Allemagne mais 7 % aux États-Unis. L'essentiel de l'effort de R & D des entreprises reste très concentré, quatre branches industrielles réalisant 52 % de la DIRDE. Il s'agit de l'industrie automobile, de la pharmacie, de la fabrication de matériels et composants électroniques et de la construction aéronautique et spatiale.

Financement public de la DIRDE : 2,7 milliards d'euros en 2006

En 2006, le financement public de la dépense intérieure de R & D des entreprises, 2,75 milliards d'euros, a augmenté de plus de 6,8 %. Ce financement s'effectue par plusieurs canaux. Les contrats militaires de R & D (1,85 milliard d'euros en 2006) en représentent les deux tiers. Viennent ensuite les contrats de R & D civils liés aux grands programmes technologiques (459 millions d'euros en 2006) et les crédits incitatifs des agences et des ministères (357 millions d'euros), dont les montants progressent. Le financement des pouvoirs publics a atteint 11,5 % de la DIRDE en 2006, comme en 2005. Cette contribution demeure parmi les plus importantes au sein de l'OCDE.

Outre les crédits budgétaires, des mesures fiscales sont destinées à dynamiser l'effort de R & D des entreprises, au premier rang desquelles le crédit d'impôt recherche (CIR). Son coût s'est élevé à 1,5 milliard d'euros en 2006, contre 982 millions d'euros en 2005. Plus de 4 000 entreprises,

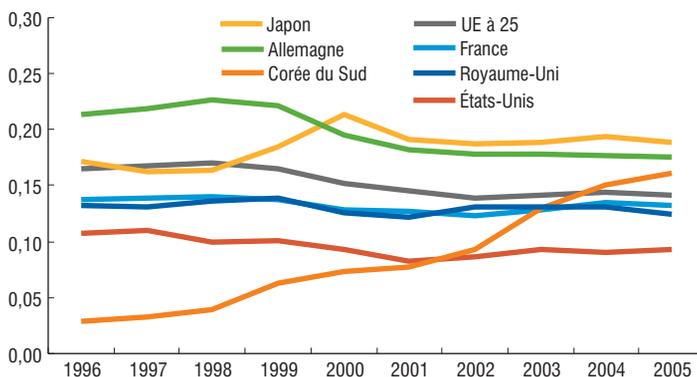
essentiellement des PME, en ont bénéficié en 2006. Le dispositif a été considérablement renforcé et simplifié par la loi de finances pour 2008, avec la suppression, d'une part, de la référence à l'accroissement de la dépense de R & D pour le calcul du crédit d'impôt et, d'autre part, du plafond de ce crédit d'impôt. Ainsi, depuis 2008, le CIR est uniquement basé sur le niveau de la dépense de R & D déclarée par les entreprises.

Selon le scénario retenu concernant l'effet d'entraînement du dispositif sur la dépense privée de recherche, le coût annuel du CIR pour l'État devrait être compris entre 4,6 et 5,1 milliards d'euros à long terme (en euros constants 2005), soit un surcoût par rapport au scénario sans réforme compris entre 2,3 et 3,3 milliards d'euros. À cet horizon, l'intensité de la dépense de R & D devrait augmenter de 0,13 à 0,33 point de PIB.

La position technologique de la France menacée à terme ?

Les statistiques de dépôts de brevets sont fréquemment utilisées pour évaluer et comparer les performances technologiques et la capacité d'innovation des pays. Selon ces indicateurs, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE mais affiche un retard par rapport aux économies les plus performantes, notamment l'Allemagne. En effet, la France détient 4,7 % des 53 000 brevets « triadiques »¹ dénombrés par l'OCDE pour l'année 2005, une part supérieure à celle du Royaume-Uni (3 %) mais très nettement inférieure à celle de l'Allemagne (11,9 %). L'indicateur obtenu en rapportant le nombre de brevets « triadiques » déposés à la dépense intérieure de R & D des entreprises met en évidence une moindre efficacité *apparente* de la R & D française. Cependant, la moindre propension à déposer des brevets s'explique également par un manque de sensibilisation aux enjeux de la propriété industrielle ou encore par des choix stratégiques autres que le dépôt de brevet.

6. Nombre de familles triadiques de brevets rapportées à la dépense intérieure de R & D des entreprises



Source : OCDE - *compendium statistique sur les brevets (estimations pour 2005)*.

Une performance globale moyenne en termes d'innovation

Selon une enquête annuelle de Coe-Rexecode, les produits industriels français souffriraient, sur les marchés extérieurs, notamment sur le marché européen, d'une moins bonne image que les produits concurrents en termes de « contenu en innovation ».

¹ Les brevets triadiques sont des brevets déposés conjointement dans les trois grandes régions de la Triade (Office européen du brevet, US Patent & Trademark Office aux États-Unis et Office de brevets japonais) afin de protéger une même invention sur ces grands marchés (cf. fiche 2.9)

En outre, selon le dernier tableau de bord européen de l'innovation, mis au point par la Commission européenne pour évaluer les performances des pays membres en matière d'innovation, la France se placerait au dixième rang dans l'Union européenne en termes de capacité d'innovation. Distancée par l'Allemagne (quatrième rang) et le Royaume-Uni (cinquième rang), la France figure dans le groupe de pays moyennement innovateurs comprenant les Pays-Bas, la Belgique, l'Autriche et l'Irlande. Pour une quinzaine des vingt-cinq indicateurs sur lesquels se fonde ce classement, la France se situe au-dessus de la moyenne de l'Union européenne (UE à 27). Toutefois, certains indicateurs importants, comme celui des dépenses en R & D des entreprises ainsi que les indicateurs relatifs au niveau d'éducation universitaire et de formation permanente au cours de la vie, ne s'améliorent pas.

Ainsi, selon la Commission européenne, la France, pour faire progresser ses performances en matière d'innovation, doit encore développer les liens entre les systèmes de recherche public et privé, renforcer la culture de propriété industrielle et dynamiser les dépôts de brevets, augmenter le nombre d'entreprises procédant à l'introduction de changements organisationnels ou de marketing et, enfin, augmenter la part de produits innovants pour le marché.

Un rattrapage dans les TIC qui se fait attendre, malgré quelques progrès

L'investissement en TIC est essentiel en vue d'introduire de nouvelles technologies dans le processus productif. Son poids dans la formation brute de capital fixe (FBCF), qui a décliné depuis 2000, est particulièrement important aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni. Au Japon et en France, cette part avait nettement progressé au début du millénaire.

7. Dépenses d'investissements en TIC

	% de la FBCF				
	Logiciels	Équipements de télécommunications	Équipements informatiques	Investissement en TIC 2005	Investissement en TIC 1995
États-Unis (2005)	15,1	7,2	6,8	29,1	24,7
Suède	15,1	4,0	7,5	26,6	23,5
Royaume-Uni	10,7	3,6	7,5	21,8	21,7
France (2005)	11,0	2,4	3,9	17,3	12,5
Japon (2004)	7,7	3,0	5,2	15,9	10,5
Allemagne (2005)	7,0	3,3	5,1	15,4	13,3

Source : OCDE - tableau de bord des sciences, des technologies et de l'industrie, 2007.

Depuis plusieurs années, les entreprises industrielles françaises ont adopté plus largement les TIC dans leurs processus internes afin d'améliorer leur efficacité et leur réactivité. Elles rattrapent une partie de leur retard sur les entreprises des pays les plus avancés en la matière (Danemark, Suède, Finlande, Pays-Bas, Belgique et Allemagne), notamment en termes de connectivité (accès à l'internet). Elles se distinguent, en effet, par leur large accès aux connexions à haut débit (troisième rang européen). En revanche, la France se situe en dessous de la moyenne européenne pour la présence sur la Toile (sites en propre) et l'utilisation d'outils des TIC plus évolués par les entreprises (logiciels de gestion intégrés).

D'une façon plus globale, à partir de deux indicateurs composites relatifs à l'adoption et à l'usage des TIC, la Commission européenne a classé la France, respectivement, au septième et au huitième rang dans l'UE. Distancées par les entreprises scandinaves ou allemandes, les entreprises françaises se situent au niveau des entreprises britanniques.

3 - Emploi et salaires

Faits marquants en 2007

- Le recul de l'emploi industriel s'atténue encore
- Forte hausse de l'intérim dans l'industrie
- Tensions sur le marché du travail
- Poursuite des gains de productivité du travail* et léger recul des coûts salariaux unitaires*
- La loi « TEPA » favorise le recours aux heures supplémentaires
- Fin du « contrat nouvelle embauche »

Après la période 2002-2004 de stagnation, l'emploi a fortement progressé dans l'ensemble de l'économie entre début 2005 et fin 2007. Cette croissance est allée *crescendo* jusqu'en 2007. Au total 851 000 emplois ont été créés en trois ans. Le secteur tertiaire marchand et la construction sont à l'origine de l'essentiel de cette hausse.

À l'opposé de ce dynamisme, le recul de l'emploi industriel direct (y compris IAA et énergie), engagé depuis 2001, s'est poursuivi, avec 185 000 emplois salariés en moins lors des trois dernières années. Le rythme des pertes d'emploi s'est toutefois progressivement atténué, passant de - 2,3 % en glissement annuel en 2005 à - 1,6 % en 2006 et - 1,0 % en 2007. Fin 2007, l'industrie comptait donc 3 682 000 emplois directs, mais aussi 290 000 emplois intérimaires (équivalent temps plein). La hausse de l'intérim compense fortement les pertes d'emploi industriel.

Au-delà des fluctuations de la conjoncture, ce recul résulte de plusieurs facteurs dont les effets s'ajoutent fréquemment :

- l'externalisation croissante de fonctions auxiliaires auparavant intégrées aux entreprises industrielles ;
- les gains de productivité importants réalisés dans l'industrie ;
- les pertes de compétitivité dans certains secteurs d'activité, qui se traduisent par des pertes de parts de marché – aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur – et au final par des pertes d'emplois ;
- les délocalisations d'entreprises.

Selon les secteurs industriels, ces différents facteurs agissent plus ou moins fortement, de sorte que les évolutions de l'emploi sont contrastées.

Si, en 2007, l'emploi industriel a reculé en France, il a, par contre, légèrement augmenté dans l'Union européenne à 25, notamment en Allemagne (+ 1,6 %). En Espagne, il recule (- 0,9 %) après avoir progressé de plus de 2 % par an en moyenne entre 1995 et 2006.

Le repli de l'emploi industriel direct s'est de nouveau atténué en 2007

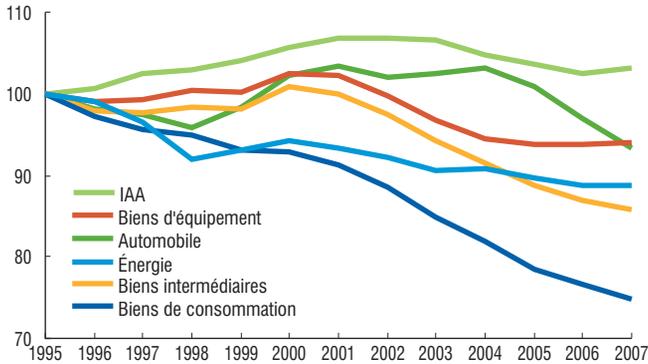
L'emploi industriel *direct* a continué de baisser en 2007, mais moins rapidement : 40 700 emplois directs ont disparu, contre 60 600 en 2006. Les effectifs se sont toutefois légèrement accrus dans les biens d'équipement (+ 1 100, + 0,1 %), les industries agroalimentaires (+ 900, + 0,2 %) et l'énergie (+ 300, + 0,1 %). Par contre, ils ont fortement diminué dans les biens intermédiaires (- 16 600, - 1,3 %), les biens de consommation (- 16 300, - 2,8 %), et l'industrie automobile (- 10 000, - 3,6 %).

La croissance des effectifs au sein des industries des biens d'équipement résulte de la très bonne tenue de ceux de l'industrie des équipements mécaniques alors que la baisse des effectifs dans les industries des équipements électriques et électroniques s'est poursuivie. Avec la création de 4 400 emplois, le secteur des équipements mécaniques a été le plus dynamique en 2007, après une reprise amorcée au second semestre 2006. L'emploi y est soutenu par la croissance de la demande intérieure ainsi que par celle des exportations sur les deux dernières années.

* Voir « Définitions » en annexe.

1. Emploi salarié direct par grand secteur industriel

base 100 en 1995



Sources : Insee, Dares.

Forte hausse de l'intérim dans l'industrie en 2007

En 2007, comme en 2006, la baisse de l'emploi industriel direct a été en partie compensée par la hausse de l'emploi intérimaire : l'emploi intérimaire a augmenté de 5,8 % dans l'industrie, une hausse nettement plus forte qu'en 2006 (+ 2,2 %). Fin 2007, l'industrie concentrait près de la moitié du volume de l'intérim, avec l'équivalent de 290 000 emplois à temps plein, soit 7,3 % des effectifs de l'industrie.

Cette hausse résulte de l'augmentation du nombre de contrats d'intérim conclus, la durée moyenne des missions restant stable par rapport à 2006 : 2,3 semaines en moyenne.

En 2007, l'emploi intérimaire a fortement progressé dans l'industrie automobile (+ 2 200 en équivalent temps plein), la métallurgie et la transformation des métaux (+ 2 800), les équipements mécaniques (+ 3 300), et l'industrie agroalimentaire (+ 4 400).

L'intérim s'ajuste plus rapidement que l'emploi direct aux variations de l'activité économique. Corrélativement à l'augmentation de l'activité industrielle entre fin 2006 et début 2007, l'emploi intérimaire a été très dynamique au premier trimestre 2007 (+ 9,4 %), puis a diminué, de façon limitée, au fil des trimestres suivants : - 2,1 % au deuxième, - 1,3 % au troisième, et - 1,1 % au quatrième. Ainsi, entre le quatrième trimestre 2006 et le quatrième trimestre 2007, l'emploi intérimaire s'est accru de 16 000 postes (en équivalent temps plein) dans l'industrie. Néanmoins, si l'emploi intérimaire est une variable d'ajustement à court terme, il évolue sur le long terme à un rythme proche de celui de l'emploi salarié.

Fin du « contrat nouvelle embauche »

Créé par l'ordonnance n° 2005-893 du 2 août 2005, le contrat nouvelle embauche (CNE) engageait la politique de l'emploi dans une voie nouvelle : la mesure visait à réduire les réticences des employeurs des petites entreprises à recruter, et avait l'ambition d'introduire un nouvel équilibre entre flexibilité et sécurité. Le dispositif s'adressait aux entreprises du secteur privé qui comptaient au plus 20 salariés. Il s'agissait d'un contrat de travail, le titulaire de ce contrat bénéficiant de l'ensemble des droits et garanties qui s'attachent à la qualité de salarié. Conclu pour une durée indéterminée, ce contrat obéissait toutefois à des modalités de rupture particulières durant les deux premières années qui suivaient sa conclusion.

2. Nombre d'intérimaires⁽¹⁾ par secteur d'activité utilisateur

	En équivalent emplois à temps plein (milliers)			Évolution annuelle 06/05 (%)	Évolution annuelle 07/06 (%)
	2005	2006	2007		
Industries agricoles et alimentaires	40,5	42,0	46,4	3,6	10,4
Industries des biens de consommation	31,3	31,2	32,2	-0,3	3,2
Habillement, cuir	1,7	1,7	2,0	0,0	17,6
Édition, imprimerie, reproduction	5,3	5,2	5,1	-2,8	-1,9
Pharmacie, parfumerie, entretien	11,4	12,0	12,0	5,5	0,0
Industrie des équipements du foyer	12,9	12,4	13,1	-3,5	5,6
Industrie automobile	30,3	26,0	28,2	-14,1	8,5
Industries des biens d'équipement	52,8	58,2	61,3	10,1	5,3
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	9,0	10,1	10,4	11,6	3,0
Équipement mécanique	32,2	34,8	38,1	8,2	9,5
Équipements électriques et électroniques	11,6	13,3	12,8	14,4	-3,8
Industries des biens intermédiaires	107,5	110,3	115,1	2,6	4,4
Industrie des produits minéraux	11,9	12,5	13,3	5,3	6,4
Industrie textile	3,7	3,6	3,7	-2,4	2,8
Industrie du bois et papier	11,9	12,9	13,2	8,0	2,3
Chimie, caoutchouc, plastiques	30,1	29,7	30,6	-1,4	3,0
Métallurgie et transformation des métaux	34,2	35,5	38,3	3,9	7,9
Industrie des comp. électriques et électroniques	15,7	16,1	16,0	2,7	-0,6
Énergie	5,9	6,6	7,1	11,5	7,6
Production de combustibles et carburants	1,0	0,9	0,8	-5,9	-11,1
Eau, gaz, électricité	5,0	5,7	6,3	14,8	10,5
Industrie	268,4	274,3	290,3	2,2	5,8

⁽¹⁾ Données CVS.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unedic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le recours au CNE a été important dans l'industrie : 13,5 % des entreprises industrielles de moins de 20 salariés en ont manifesté l'intention entre août 2005 et mars 2007, contre 8 % pour l'ensemble des entreprises de moins de 20 salariés. Les petites entreprises industrielles ont rassemblé 10 % du total des intentions d'embauches en CNE.

Suite à des décisions de justice, notamment sur l'incompatibilité du CNE avec le droit international du travail, les dispositions du Code du travail relatives au CNE ont été abrogées par la loi n° 2008-596 du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail ». Aucun contrat « nouvelle embauche » ne peut donc plus être conclu. Les CNE conclus antérieurement sont requalifiés en contrats à durée indéterminée (CDI) de droit commun.

Une nouvelle disposition relative aux heures supplémentaires

La mesure phare, en 2007, a été la mise en place de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite « loi TEPA ». Elle a notamment introduit une nouvelle disposition relative aux heures supplémentaires. L'objectif de cette mesure est d'inciter les entreprises à accroître leur offre d'emploi, de façon que les salariés allongent leur temps de travail et augmentent leur pouvoir d'achat. La mesure ne doit pas se traduire par une substitution d'heures supplémentaires ou complémentaires exonérées au temps de travail contractuel, mais bien par une augmentation nette de la durée du travail.

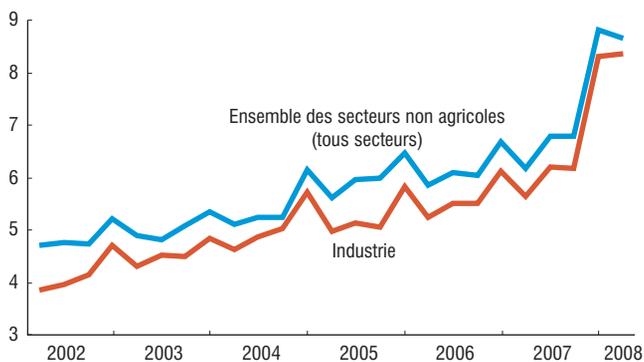
Ainsi, depuis octobre 2007, les salariés à temps plein ou à temps partiel bénéficient d'une réduction de cotisations salariales ainsi que d'une exonération d'impôt sur les revenus tirés de l'accomplissement d'heures supplémentaires ou complémentaires. Ce dispositif concerne l'ensemble des salariés, quelles que soient la taille de leur entreprise et l'organisation du temps de travail qui leur est applicable. Les employeurs bénéficient, de leur côté, d'une réduction

forfaitaire de cotisations patronales (de 1,50 euro par heure supplémentaire dans les PME et de 0,50 euro dans les grandes entreprises). Par contre, les heures complémentaires effectuées par les salariés à temps partiel sont sans incitations financières particulières pour les employeurs. L'impact de la mesure en termes de coût du travail pour les petites entreprises (moins de 20 salariés) est incertain. En effet, si elles bénéficient, comme les autres entreprises, d'allègements de charges sociales sur les heures supplémentaires, la loi porte - depuis octobre 2007 - à 25 % le taux de majoration des heures supplémentaires dans les entreprises qui comptent au plus 20 salariés (en l'absence d'accords collectifs de branches étendus ou d'entreprises prévoyant un taux différent). Cette hausse permet à l'ensemble des salariés de bénéficier de la même majoration mais augmente le taux de majoration de ces entreprises qui était jusqu'alors fixé à 10 %.

La mise en place de ce dispositif sur les heures supplémentaires a eu un impact fort sur le volume d'heures supplémentaires *déclarées* par les entreprises au dernier trimestre 2007, particulièrement dans l'industrie, alors que ce volume stagnait depuis la fin 2004. Ainsi, le nombre d'heures supplémentaires déclarées (*cf. encadré*) a augmenté de 32 % par salarié à temps complet entre le quatrième trimestre 2006 et le quatrième trimestre 2007).

La mesure TEPA sur les heures supplémentaires est deux fois plus utilisée par les entreprises de 10 salariés ou plus que par les autres. Comme la part de ces entreprises est plus élevée dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie, dans chaque secteur industriel la part d'entreprises utilisatrices de la mesure au quatrième trimestre 2007 y est plus élevée (37,1 %). Cette part est particulièrement élevée dans l'automobile (71,3 %), la métallurgie et la transformation des métaux (71,1 %), les équipements mécaniques (67,4 %). En glissement annuel, par rapport au dernier trimestre 2006, le nombre d'heures supplémentaires déclarées augmente fortement dans tous les grands secteurs industriels : + 38 % dans les biens intermédiaires, + 42,2 % dans les biens d'équipement, + 51,8 % dans les biens de consommation, + 53 % dans l'automobile et + 26 % dans les IAA. Il diminue cependant dans le secteur de l'énergie (- 16,6 %).

3. Nombre moyen d'heures supplémentaires déclarées par salarié à temps complet dans l'ensemble de l'économie et dans l'industrie



Note : La hausse du nombre d'heures supplémentaires déclarées à partir du troisième trimestre 2007 reflète pour partie une modification des comportements déclaratifs des entreprises à l'enquête (*cf. encadré*).

Champ : industrie manufacturière, y compris IAA et énergie.

Source : Dares, enquête Acemo.

Une augmentation des heures supplémentaires partiellement surévaluée

Ces informations proviennent de l'enquête Acemo. Cette enquête trimestrielle porte sur les entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture et hors emplois publics). L'enquête collecte notamment les effectifs salariés à temps complet en fin de trimestre et le nombre total d'heures supplémentaires déclarées par les entreprises pour leurs salariés à temps complet au cours du trimestre. Le nombre moyen d'heures supplémentaires par salarié est calculé ici comme le rapport entre le nombre total d'heures supplémentaires trimestrielles déclarées à l'enquête par chaque entreprise et ses effectifs salariés à temps complet en fin de trimestre.

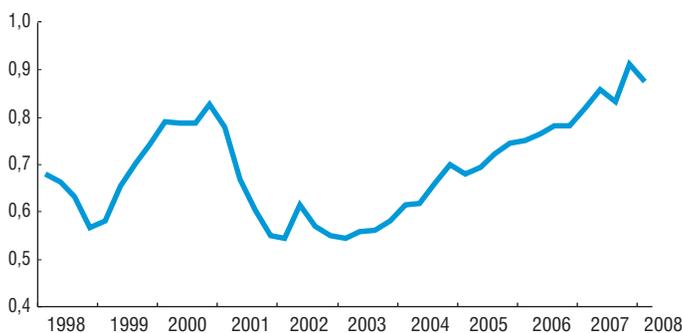
Des travaux d'analyse menés par la Dares montrent que les heures supplémentaires effectuées régulièrement tout au long de l'année, dites « structurelles », n'étaient pas toutes déclarées par les entreprises à l'enquête Acemo. En particulier, les entreprises, déclarant une durée hebdomadaire collective de plus de 35 heures, omettaient lors des années récentes de déclarer à l'enquête une partie de ces heures supplémentaires « structurelles ». L'entrée en vigueur, à partir du 4^e trimestre 2007, des mesures sur les heures supplémentaires de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA) a vraisemblablement réduit ce biais de sous-déclaration à l'enquête : les allègements de cotisations sociales qui y sont liés amènent désormais les entreprises à recenser avec plus de précision les heures supplémentaires (y compris les heures supplémentaires « structurelles »). Ainsi, à partir du quatrième trimestre 2007, la hausse des heures supplémentaires déclarées par salarié à temps complet peut refléter pour partie une modification des comportements déclaratifs des entreprises à l'enquête ACEMO.

Tensions accrues sur le marché du travail pour les métiers de l'industrie

Parallèlement aux mesures favorisant le recours aux heures supplémentaires, les entreprises industrielles ont nettement augmenté le volume de leurs offres déposées à l'ANPE au second semestre 2007. Ce volume progresse de + 8,4 % par rapport au second semestre 2006, après le repli observé au cours des deux années antérieures. Les offres d'emploi durables (plus de six mois) évoluent à un rythme très proche (+ 8,2 %) et représentent plus de 55 % des contrats proposés. À titre de comparaison, ces offres ont augmenté de 7,5 % dans les secteurs non industriels.

Conjuguée à cette hausse des offres d'emploi enregistrées, la diminution des inscriptions de demandeurs d'emploi a accentué les tensions sur le marché du travail pour les métiers de l'industrie.

4. Rapport entre les offres et les demandes d'emploi enregistrées dans les métiers de l'industrie



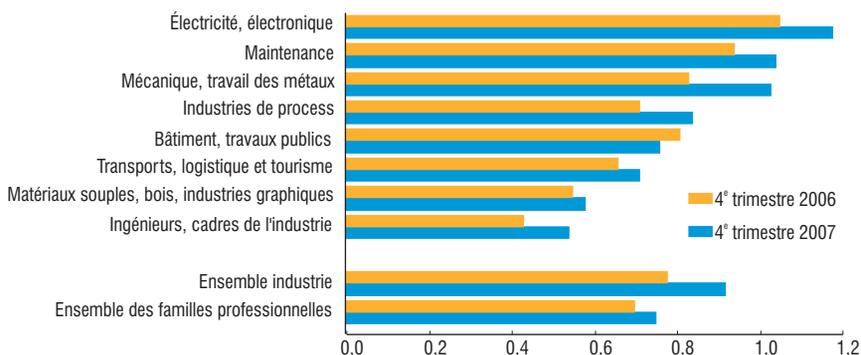
Note : toutes les offres et les demandes d'emploi ne passent pas par l'ANPE. Cependant, en évolution, l'indicateur reste pertinent en termes de tension sur le marché du travail.

Champ : France métropolitaine.

Sources : ANPE - Dares, séries trimestrielles, CVS.

Entre le quatrième trimestre 2006 et le quatrième trimestre 2007, l'indicateur de tensions (rapport entre les offres et les demandes d'emploi enregistrées) a plus nettement augmenté pour les métiers de l'industrie que dans l'ensemble de l'économie. Les plus fortes hausses de l'indicateur dans l'industrie concernent les métiers de la mécanique et du travail des métaux, de l'électricité et l'électronique, et des industries de process. Elles touchent surtout les ingénieurs et cadres industriels.

5. Indicateur⁽¹⁾ de tensions par domaine professionnel⁽²⁾



⁽¹⁾ L'indicateur de tensions est le rapport entre les offres et les demandes d'emploi enregistrées.

⁽²⁾ Élaborée par la DARES, cette nomenclature permet le rapprochement des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) de l'Insee et du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) de l'ANPE.

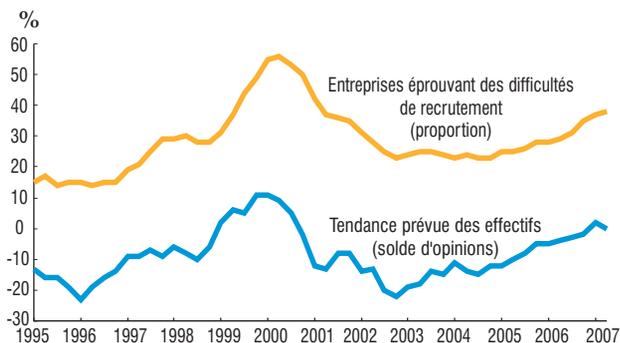
Champ : France métropolitaine.

Sources : ANPE - Dares, séries trimestrielles CVS.

Alors que le niveau d'emploi ne cesse de reculer d'année en année dans l'industrie, ces tensions sur le marché du travail résultent, pour une part, du manque d'attractivité de ce secteur auprès des demandeurs d'emploi. Ainsi, en 2007, le flux des demandes d'emploi a régressé chez les ingénieurs et cadres de l'industrie de la mécanique et du travail des métaux alors que les offres d'emplois augmentaient.

Avec le retournement de la conjoncture en 2001, les recrutements étaient devenus moins difficiles. Ainsi, depuis le point haut du premier trimestre 2001, la part des entreprises industrielles déclarant avoir des difficultés de recrutement avait baissé continûment jusqu'au troisième trimestre 2003. Depuis début 2006, les difficultés de recrutement s'accroissent dans l'industrie. Après avoir varié autour de 23 à 25 % jusqu'à la fin 2005, la part des entreprises industrielles déclarant avoir des difficultés de recrutement n'a cessé de progresser : 25 % au dernier trimestre 2005, 28 % un an après et 37 % fin 2007.

6. Prévisions d'effectifs et difficultés de recrutement dans l'industrie



Source : Insee - enquête trimestrielle de conjoncture.

Ces difficultés de recrutement restaient les plus aiguës dans les industries des biens d'équipement et, dans une moindre mesure, dans les industries des biens intermédiaires, avec un accroissement important de ces difficultés en fin d'année. Moins prégnantes dans le secteur automobile (qui recourt massivement à l'intérim), les difficultés de recrutement se sont accrues, là aussi, au quatrième trimestre.

Fin 2007, pour la première fois depuis la fin de l'année 2001, les entreprises industrielles qui prévoient des créations nettes d'emplois étaient un peu plus nombreuses que celles qui ne l'envisageaient pas.

Les salaires de base sont restés dynamiques

Dans l'industrie, les salaires de base sont restés dynamiques en 2007, bénéficiant notamment de l'amélioration du marché du travail. Le salaire mensuel de base (SMB) a progressé de + 2,6 % en glissement annuel. Le salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) a progressé légèrement plus que le SMB (+ 2,7 % en glissement annuel), à un rythme proche de celui de l'année précédente (+ 2,8 %).

La fin de la convergence des minima salariaux issus de la réduction du temps de travail a induit un ralentissement de la hausse des rémunérations minimales - garanties mensuelles de rémunération (GMR) et smic horaire - depuis 2006. En effet, entre juillet 2003 et juillet 2005, leur revalorisation avait été de + 4,4 % par an en moyenne. Ces relèvements ont conduit à d'importants effets de diffusion aux salaires supérieurs au smic. En 2006, l'indexation du smic est revenue au mode inscrit dans le Code du travail. Le 1^{er} juillet 2006, le smic a été revalorisé de + 3,05 % (contre + 5,5 % au 1^{er} juillet 2005), puis la revalorisation a été limitée à + 2,1 % le 1^{er} juillet 2007. La fin des fortes hausses du smic et la faible croissance des prix à la consommation jusqu'à la mi-2007 ont entraîné une stabilisation du rythme de croissance des salaires de base en 2006-2007. Au quatrième trimestre 2007, l'inflation a cependant accéléré, limitant les gains de pouvoir d'achat du salaire moyen par tête à + 0,8 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2007, après + 2 % au troisième trimestre.

7. Les salaires dans l'industrie manufacturière

Glissement annuel en fin d'année, en %

	2004	2005	2006	2007
Smic horaire	5,8	5,5	3,05	2,1
Salaire horaire de base des ouvriers	2,7	2,9	2,8	2,7
Salaire mensuel de base :				
Ouvriers	2,7	2,9	2,8	2,7
Employés	2,6	2,7	2,6	2,5
Professions intermédiaires	2,5	2,6	2,7	2,6
Cadres	2,3	2,3	2,5	2,5
Ensemble des salariés	2,6	2,7	2,7	2,6
Salaire moyen par tête	3,7	2,0	3,9	3,2
Indice général des prix	2,1	1,5	1,5	2,5

Champ pour les salaires de base : établissements de 10 salariés ou plus.

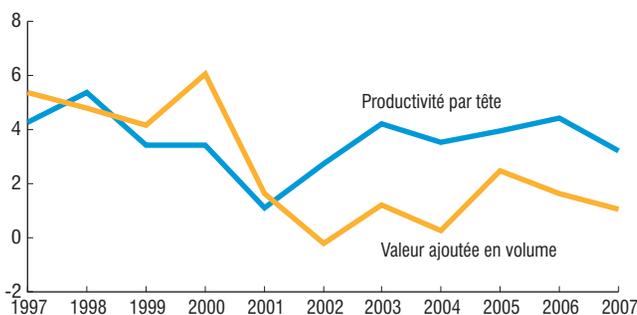
Sources : Insee, Dares - enquête Acemo.

Poursuite des gains de productivité du travail

Au cours de l'année 2007, la croissance de la valeur ajoutée en volume de l'industrie manufacturière s'est poursuivie : + 1,1 % en moyenne annuelle, après + 1,6 % en 2006. Cependant, les gains annuels de productivité ont été légèrement inférieurs à ceux de 2006 : la productivité par personne a progressé en moyenne annuelle de + 3,2 %, après + 4,4 % en 2006. Ces gains demeurent proches de leur tendance de moyen terme (+ 3,5 % par an, en moyenne, au cours des dix dernières années), bien que l'activité industrielle soit moins dynamique depuis le retournement conjoncturel de 2001.

8. La productivité dans l'industrie manufacturière

Évolution en moyenne annuelle, %



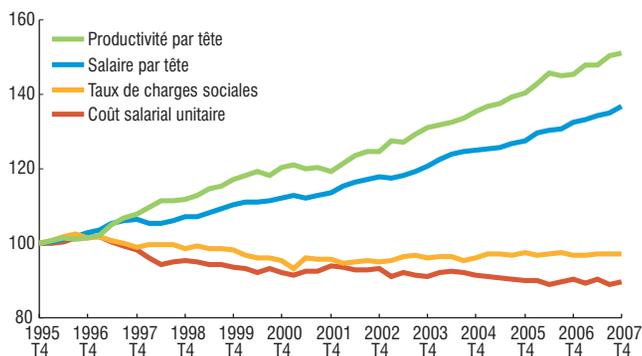
Source : Insee - Comptes nationaux trimestriels.

Léger recul des coûts salariaux unitaires

En 2007, le coût salarial unitaire, mesuré par le rapport des salaires bruts (augmenté des charges sociales patronales) à la valeur ajoutée, a légèrement reculé dans l'industrie manufacturière (- 0,1 % en moyenne annuelle). Ce coût est aussi égal au salaire moyen par tête rapporté à la productivité. Il apparaît ainsi que les gains de productivité, malgré leur décélération en 2007 (+ 3,2 %), ont permis de compenser une hausse des salaires moyens par tête pourtant dynamique (+ 3,1 % sur l'année), les taux de charges sociales demeurant stables pour la deuxième année consécutive.

9. Le coût salarial unitaire et ses composantes dans l'industrie manufacturière

base 100 au 4^e trimestre 1995



Source : Insee - comptes nationaux trimestriels.

Les mouvements de main-d'oeuvre restent faible

Les mouvements de main-d'œuvre dans l'industrie restent peu dynamiques, avec un *taux de rotation*¹ de 19,7 % en 2006. Ce taux de rotation est en effet plus du double dans l'ensemble de l'économie. Les *taux d'entrée* restant inférieurs aux *taux de sortie* en 2006, le repli des effectifs se poursuit. Pour le premier semestre 2007, le taux de rotation dans l'industrie reste à peu près constant. Cependant, les taux d'entrée tendent à converger vers les taux de sortie.

Rotation des effectifs dans l'industrie

% (taux annualisé CVS hors intérim)



Champ : établissements industriels (y compris IAA et énergie) de 10 salariés ou plus.

Source : Dares-DMMO, EMMO.

Après les fins de CDD (qui incluent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés), les démissions sont la deuxième cause de sortie d'emploi. Depuis la fin de l'année 2000, leur part avait diminué, en lien avec de faibles perspectives d'embauches. Mais cette baisse s'est infléchi à partir de la mi-2004 et la part des démissions a augmenté en 2006 et 2007, dans un contexte de progression sensible des offres d'emplois.

Au deuxième trimestre 2007, 56,5 % des entrées en emploi dans l'industrie (y compris les transferts entre établissements d'une même entreprise) se faisaient par des CDD. Fin 2007, la proportion des salariés sous CDD a poursuivi sa lente progression depuis 2005, atteignant 4 % des effectifs.

Proportion de salariés en CDD en fin d'année

	%			
	2004	2005	2006	2007
Industries agroalimentaires	6,2	6,2	6,3	6,4
Biens de consommation	4,4	4,3	4,6	4,5
Industrie automobile	3,0	2,7	2,3	2,5
Biens d'équipement	3,2	3,1	3,1	3,2
Biens intermédiaires	3,1	3,0	3,4	3,3
Énergie	2,2	1,9	2,0	2,1
Industrie	3,7	3,6	3,9	4,0

Champ : établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Dares - enquête Acemo.

¹Le taux de rotation est la demi-somme du taux d'entrée et du taux de sortie. Pour une période donnée (trimestre, année), le taux d'entrée (respectivement « de sortie ») est le rapport du nombre total d'entrées (respectivement « de sorties ») pendant la période à l'effectif de début de période.

4 - Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Faits marquants en 2007

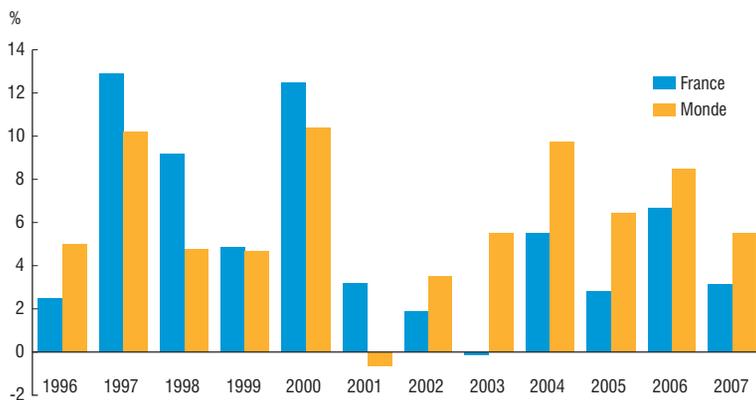
- La croissance des exportations françaises reste en deçà de celle du commerce mondial
- Les échanges manufacturiers deviennent déficitaires ; l'excédent des échanges d'automobiles disparaît
- Le déficit se creuse avant tout avec la zone euro, particulièrement avec l'Allemagne
- Le déficit s'accroît encore avec la Chine

La croissance des exportations françaises reste inférieure à celle des échanges mondiaux

La croissance économique mondiale, très vive depuis plusieurs années, s'accompagne d'une progression soutenue des échanges internationaux de marchandises : + 5,5 % en moyenne annuelle en volume depuis 2000.

Les pays émergents accroissent leur position au sein du commerce mondial : ils ont réalisé 35 % des exportations en 2007 (exprimées en dollar) contre 28 % en 2000. Devenue deuxième exportateur mondial en 2007, la Chine a quadruplé la valeur de ses exportations entre 2000 et 2007, avec des taux de croissance annuelle de 25 % en moyenne.

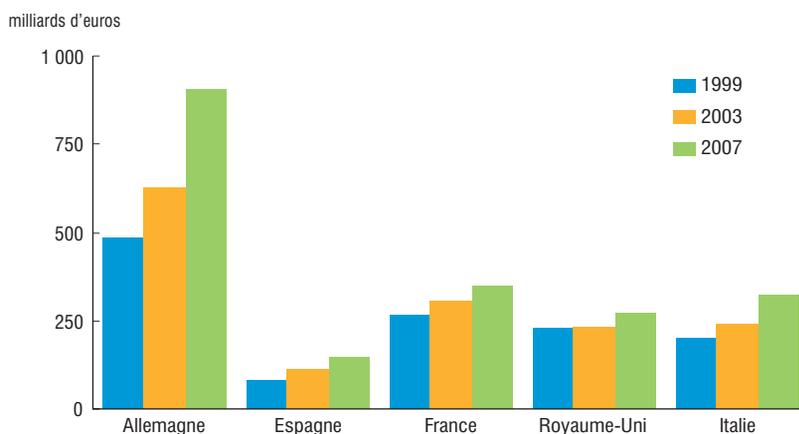
1 - Croissance en volume du commerce mondial et des exportations françaises de produits manufacturés



Champ : produits de l'agriculture, produits manufacturés et énergie.
Sources : OMC, Insee.

Les pays développés gardent toutefois un poids important dans les échanges mondiaux : neuf d'entre eux figurent parmi les dix premiers pays exportateurs et six sont européens. L'Allemagne reste le premier exportateur mondial en 2007, avec 9,8 % de parts de marché.

2 - Exportations de produits manufacturés en valeur entre 1999 et 2007



Champ : produits manufacturés y c. IAA.

Source : Eurostat.

La France est le cinquième exportateur mondial en 2007, derrière l'Allemagne, la Chine, les États-Unis et le Japon. Toutefois, elle est en perte de vitesse : depuis 2003, le rythme annuel de croissance de ses exportations est inférieur de trois points en moyenne à celui du commerce mondial. Les exportations françaises sont non seulement moins dynamiques que celles des pays émergents mais aussi que celles des principaux pays de l'Union européenne, notamment l'Allemagne.

En 2007, les échanges extérieurs de biens manufacturés sont devenus déficitaires

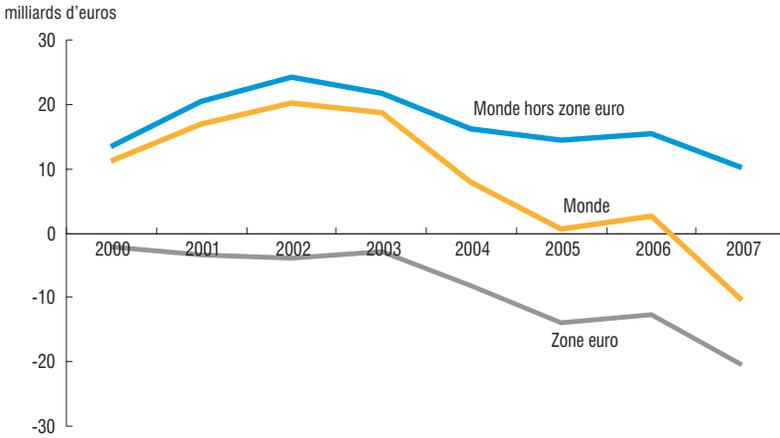
En 2007, dans le contexte d'un ralentissement progressif de l'activité des pays avancés mais d'une demande intérieure toujours dynamique, les exportations françaises de produits manufacturés ont beaucoup plus fortement ralenti (+ 2,7 % en valeur, contre + 9 % en 2006) que les importations (+ 6,3 % en valeur, contre + 8,4 % en 2006).

Globalement, ce constat reste valable en volume : selon les résultats des comptes nationaux, la croissance des prix des importations comme des exportations serait restée très modérée en 2007, avec toutefois des disparités sectorielles. Ainsi, les prix des IAA ont fortement augmenté, à l'exportation comme à l'importation, alors que les prix des biens de consommation ont sensiblement baissé, là encore à l'exportation comme à l'importation.

La conjoncture mondiale a amplifié l'effet, plus structurel, d'un manque de compétitivité des produits français dans un contexte de mondialisation des échanges. En conséquence, en 2007, les échanges manufacturiers (y compris IAA, hors énergie et matériel militaire) sont devenus déficitaires pour la première fois depuis 1991, avec plus de 10 milliards d'euros de déficit (en valeur, CAF-FAB). Hors IAA, le solde s'établit même à près de - 17 milliards d'euros, après - 5 milliards d'euros en 2005 et - 4 milliards d'euros en 2006.

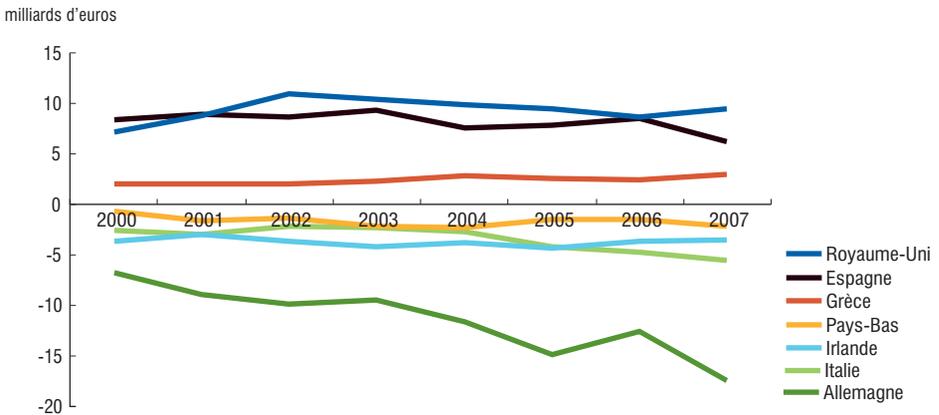
Cette forte détérioration du solde des échanges de produits manufacturés provient d'abord d'une aggravation des déficits avec la zone euro, pour l'essentiel avec l'Allemagne.

3 - Solde des échanges français de produits manufacturés avec et hors zone euro



Champ : produits manufacturés y compris IAA, hors énergie, CAF-FAB.
Source : Douanes.

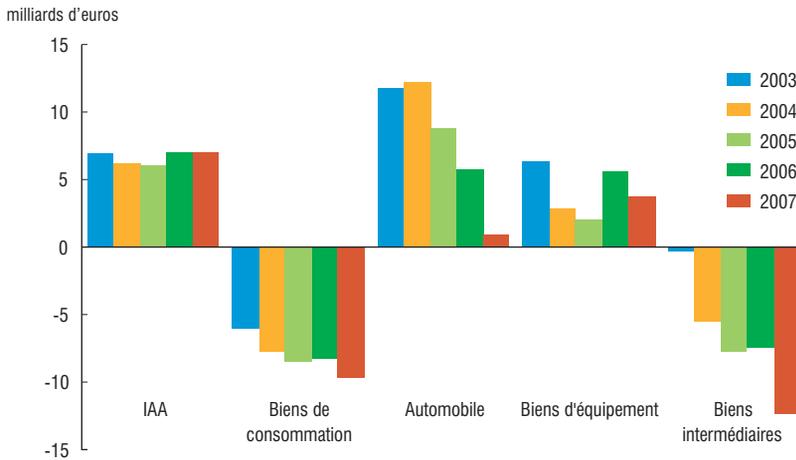
4 - Solde des échanges français de produits manufacturés avec les principaux pays de la zone euro et le Royaume-Uni



Champ : produits manufacturés y compris IAA, hors énergie.
Source : Douanes.

Hormis celui des IAA, les soldes de tous les grands postes se sont détériorés : les biens intermédiaires, avec le renchérissement des matières premières importées, mais aussi les biens de consommation, dont les importations augmentent fortement en volume. Pour l'automobile, le déclin persistant des exportations conduit à une quasi-disparition de l'excédent. Le solde des biens d'équipement - seul solde significativement excédentaire derrière celui des IAA - se dégrade nettement. Les exportations de produits des IAA, bien que dynamiques, ne permettent pas d'équilibrer l'ensemble des échanges.

5 - Solde des échanges de produits manufacturés entre la France et la zone euro



Source : Douanes.

Alors qu'il permettait de le contrebalancer auparavant, le solde des échanges de l'industrie manufacturière accroît dorénavant le déficit des produits énergétiques. De 50 dollars environ en janvier 2007, le prix du baril de pétrole est passé à près de 100 dollars en fin d'année ; il a même atteint 133,5 dollars en moyenne en juillet 2008, avant de se replier. Toutefois, la forte appréciation de l'euro a amorti cette hausse. En outre, comme le prix du pétrole avait baissé au second semestre 2006, le prix moyen du baril en euros est resté stable à 53 euros entre 2006 et 2007 alors que, exprimé en dollars, il a augmenté de 10 % sur la même période. Les achats des produits énergétiques ayant diminué en volume, le déficit énergétique s'est légèrement réduit : 45 milliards d'euros en 2007, contre 46,5 milliards en 2006.

Au total, le déficit global des échanges extérieurs français est passé de 42 milliards d'euros en 2006 à 54 milliards d'euros en 2007 (données CAF-FAB, hors matériel militaire, y c. IAA et énergie).

Une pénétration accrue du marché intérieur français des produits manufacturés

Les importations françaises de produits manufacturés (y c. IAA, hors énergie, CAF-FAB) ont progressé de 6,3 % en valeur en 2007, s'élevant à 375 milliards d'euros. La demande intérieure, relativement dynamique, a davantage profité aux produits importés, notamment d'Allemagne, premier partenaire économique de la France. La politique de désinflation compétitive - modération salariale - menée en Allemagne a, en effet, permis aux exportateurs de ce pays d'accroître leur compétitivité-prix. La pénétration des biens allemands a donc progressé, les importations françaises en provenance d'Allemagne augmentant de 6,5 % en moyenne annuelle entre 2003 et 2007.

En 2007, la croissance des importations de biens de consommation a été un peu plus modérée qu'en 2006 (+ 4,5 %), du fait notamment de la décélération des achats d'équipements du foyer. Ce secteur reste très perméable aux importations asiatiques et allemandes : en dépit d'une consommation solide de produits industriels par les ménages français (+ 2,5 % en volume en 2007), la production de biens de consommation n'a augmenté que de 0,7 % en volume.

Les importations d'automobiles depuis les deux premiers pays fournisseurs de la France - Allemagne et Espagne - ont fortement augmenté (respectivement + 11 % et + 9 % en valeur). Les importations d'automobiles en provenance des nouveaux États membres ont augmenté plus vivement encore (+ 33 % en un an). Les constructeurs français y ont installé de nouvelles chaînes de production, dédiées aux petits modèles, pour lesquels la demande française demeure bien orientée.

La croissance des importations de biens d'équipement a ralenti (+ 2,7 %), essentiellement du fait de la contraction des achats de matériels électroniques.

Les achats de biens intermédiaires sont, par contre, en forte hausse (+ 7,9 %), notamment pour les produits sidérurgiques ainsi que pour les produits agroalimentaires, lait et céréales particulièrement. La hausse des importations en valeur résulte pour partie d'un fort « effet prix ». Dans les technologies de l'information et de communication (TIC), l'industrie française a perdu pied face à la concurrence asiatique. Alors que dans ces produits de haute technologie la consommation française reste bien orientée (+ 5,5 % en taux de croissance annuel moyen depuis 2002), la production ne représentait plus que 12 % de la valeur des importations en 2007, majoritairement en provenance d'Asie.

Ainsi, la pénétration des importations s'amplifie : les achats de produits manufacturés étrangers sont désormais équivalents à la moitié de la demande intérieure française, contre 36 % en 1990.

6 - Importations françaises de produits industriels

	Valeur 2007 (G€)	Taux de croissance en valeur 2006/2005 (%)	Taux de croissance en valeur 2007/2006 (%)
Ensemble des produits manufacturés	374,8	8,4	6,3
Industries agricoles et alimentaires	27,7	6,3	8,4
Habillement, cuir	19,2	4,6	3,9
Édition, imprimerie, reproduction	2,3	-2,6	2,2
Pharmacie, parfumerie et entretien	21,0	5,1	6,7
Industries des équipements du foyer	27,4	8,2	3,6
Industrie automobile	50,1	4,6	10,7
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	19,4	10,9	9,1
Industries des équipements mécaniques	35,6	7,3	11,7
Industries des équipements électriques et électronique	34,8	13,7	-8,2
Industries des produits minéraux	8,8	7,3	9,6
Industrie textile	8,3	2,3	2,0
Industries du bois et du papier	13,3	4,4	9,0
Chimie, caoutchouc, plastiques	49,7	6,6	8,7
Métallurgie et transformation des métaux	39,3	25,1	10,8
Industries des composants électriques et électroniques	17,7	3,0	1,1

Source : Douanes, juillet 2008.

7 - Importations françaises de produits industriels par zone de provenance

	Valeur 2007 (G€)	Taux de croissance en valeur 2006/2005 (%)	Taux de croissance en valeur 2007/2006 (%)
Ensemble des pays	374,8	8,4	6,3
Zone euro	201,1	5,8	6,7
Europe	271,7	7,6	6,4
Afrique	8,4	7,3	7,8
Amérique	33,9	15,0	2,6
Asie	58,4	8,8	7,9
Océanie	1,0	5,6	14,5
Proche et Moyen-Orient	1,4	5,5	9,9

Champ : produits manufacturés, y c. IAA, hors énergie.

Source : Douanes, juillet 2008.

Les exportations françaises de produits manufacturés ralentissent fortement

Les exportations manufacturières françaises ont atteint 364 milliards d'euros en 2007. Elles n'ont progressé que de 2,7 % en valeur, contre 9 % en 2006. Les causes de cette décélération sont multiples et ne sauraient se réduire à la question de l'euro fort, ni aux difficultés conjoncturelles de l'économie américaine (les exportations françaises à destination des États-Unis ont reculé de 1,7 %).

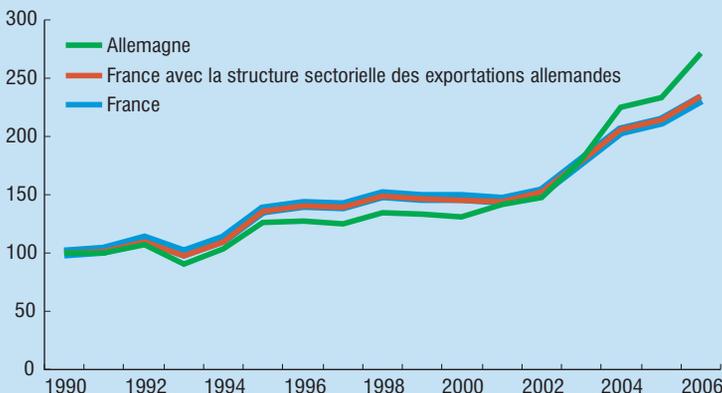
Face à la hausse de l'euro les entreprises industrielles françaises doivent réduire leurs marges à l'exportation pour maintenir leurs positions là où le dollar est la référence ainsi qu'en zone euro vis-à-vis des pays tiers. Mais ce contexte ne peut expliquer les différences de performances à l'exportation entre l'Allemagne et la France depuis 2003. Elles ne tiennent pas non plus à des différences de structure géographique ou sectorielle de leurs exportations mais au plus grand dynamisme des exportations allemandes pour les mêmes produits ou sur les mêmes marchés (cf. encadré).

Le contraste entre les performances à l'exportation de la France et de l'Allemagne ne tient pas à des différences de structure géographique ou sectorielle de leurs exportations

Dans le graphique 8, les évolutions des exportations françaises ont été recalculées pour la période 1990-2006 en prenant chaque année la structure sectorielle des exportations allemandes, mais en conservant, pour chaque produit, le taux de croissance des exportations françaises. Il apparaît ainsi que, si les exportations de la France avaient la même structure sectorielle que les exportations allemandes, elles ne seraient pas plus élevées. De même (cf. graphique 9), si les exportations de la France avaient la structure géographique des exportations allemandes, elles ne seraient guère plus élevées.

8 - Exportations de la France avec la structure sectorielle des exportations allemandes

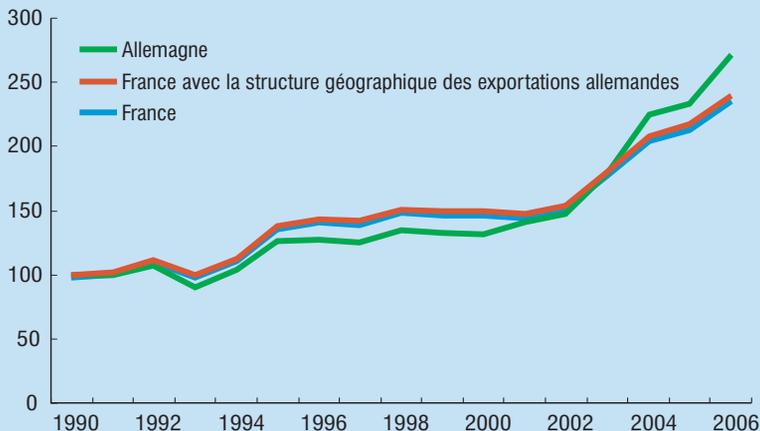
Indices base 100 en 2000



Sources : Cepii - Chelem, calculs Sessi.

9 - Exportations de la France avec la structure géographique des exportations allemandes

Indices base 100 en 2000



Sources : Cepii - Chelem, calculs Sessi.

Les exportations françaises d'automobiles ne progressent plus depuis trois ans, conséquence des difficultés qui touchent les constructeurs français mais aussi de leurs stratégies d'implantation à l'étranger. En effet, pour réduire leurs coûts et conquérir les marchés émergents d'Europe de l'Est, les constructeurs y implantent directement leurs chaînes de production. Ces nouvelles productions se substituent en partie aux exportations françaises (et nourrissent, pour partie, les importations). Les constructeurs ont aussi appliqué cette stratégie pour pénétrer le marché asiatique. Dès lors, la mesure classique du solde commercial prend mal en compte ce phénomène de délocalisations ou d'implantations à l'étranger de nouveaux sites de production d'entreprises à capital français. Une approche neutralisant les importations en provenance des filiales à l'étranger des groupes français et, *a contrario*, enregistrant les ventes sur les marchés locaux des filiales des groupes français implantées à l'étranger, serait plus adaptée (cf. annexe). En dehors des exportations de produits agroalimentaires, qui restent dynamiques (+ 6,7 %, après 7,9 % en 2006), les exportations de biens intermédiaires sont les mieux orientées, quoique en net ralentissement (4,6 %, contre 11,2 %). Elles sont portées par les ventes de produits métallurgiques et de la transformation des métaux. Par contre, pour la chimie française, le déficit s'aggrave de 2,5 milliards d'euros en 2007, sous la poussée des importations asiatiques (chimie organique et plastique) et européennes (chimie organique).

Les exportations de biens d'équipement ont marqué une pause en 2007, après la vive croissance de 2006. Cette pause est essentiellement imputable au recul des ventes d'équipements électroniques et, dans une moindre mesure, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire.

Enfin, les exportations de biens de consommation sont moins dynamiques elles aussi (2,6 %, contre 7,1 %), bien que portées encore par celles de la pharmacie-parfumerie-entretien et, dans une moindre mesure, de l'habillement-cuir, notamment vers l'Italie et l'Espagne. En revanche, les exportations d'appareils d'enregistrement du son et de l'image reculent encore très fortement.

10 - Exportations françaises de produits industriels

	Valeur 2007 (G€)	Taux de croissance en valeur 2006/2005 (%)	Taux de croissance en valeur 2007/2006 (%)
Ensemble des produits	364,4	9,0	2,7
Industries agricoles et alimentaires	34,7	7,9	6,7
Habillement, cuir	11,5	8,3	5,5
Édition, imprimerie, reproduction	2,0	-2,6	2,4
Pharmacie, parfumerie et entretien	32,6	8,3	4,8
Industries des équipements du foyer	14,0	5,1	-4,0
Industrie automobile	51,0	-2,2	0,1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	31,6	18,1	2,5
Industries des équipements mécaniques	36,0	11,3	7,0
Industries des équipements électriques et électroniques	25,8	16,3	-10,2
Industries des produits minéraux	6,1	5,6	2,9
Industrie textile	6,1	-0,4	-0,2
Industries du bois et du papier	9,4	5,8	4,4
Chimie, caoutchouc, plastiques	47,0	9,5	3,1
Métallurgie et transformation des métaux	35,9	21,8	8,6
Industries des composants électriques et électroniques	20,8	7,6	3,4

Source : Douanes, juillet 2008.

11 - Exportations françaises de produits industriels par zone de destination

	Valeur 2007 (G€)	Taux de croissance en valeur 2006/2005 (%)	Taux de croissance en valeur 2007/2006 (%)
Ensemble des pays	364,4	9,0	2,7
Afrique	19,7	3,2	4,9
Amérique	34,4	9,0	-1,3
Asie	33,0	12,3	7,7
Europe	263,4	9,0	2,5
Proche et Moyen-Orient	11,4	18,0	0,4
Océanie	2,6	-14,5	3,3
Zone euro	180,7	7,0	2,7

Champ : produits manufacturés, y c. IAA, hors énergie.

Sources : Douanes, juillet 2008.

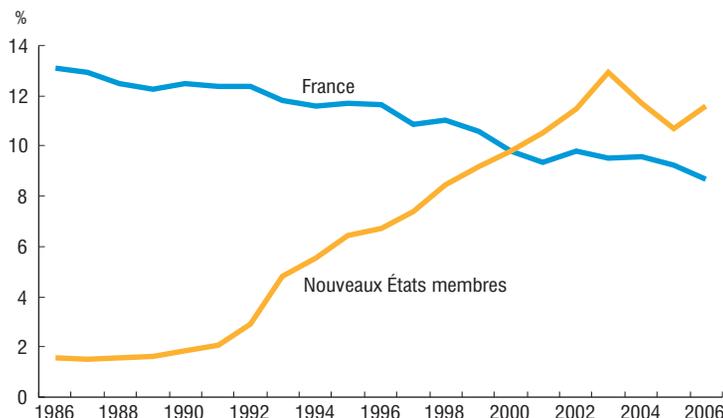
La concurrence des nouveaux États membres de l'Union européenne sur le marché de la zone euro devient de plus en plus rude

Avec la zone euro, qui concentre la moitié des échanges extérieurs français, le déficit atteint le montant record de 20 milliards d'euros en 2007.

Cette mauvaise performance s'explique, en partie, par le fait que les deux principaux partenaires commerciaux de la France - l'Italie et l'Allemagne - ont substitué aux importations françaises des achats en provenance d'autres pays, notamment des nouveaux États membres de l'Union européenne (cf. graphique 12).

La majorité des secteurs industriels sont touchés mais la concurrence des nouveaux États

12 - Parts des exportations françaises et des nouveaux États membres¹ dans les importations allemandes de produits industriels²



⁽¹⁾ Nouveaux États membres : Estonie, Lettonie, Lituanie, Bulgarie, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovénie.

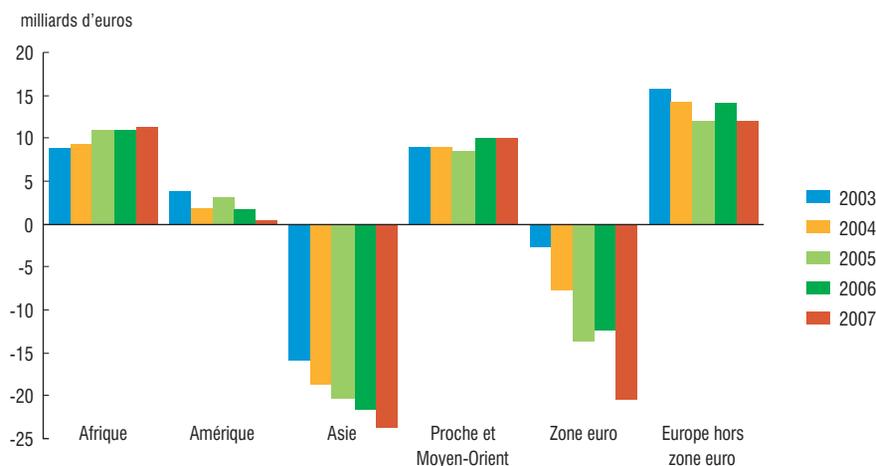
⁽²⁾ y c. IAA et hors énergie.

Source : Cepii – Chelem.

membres s'accroît plus spécifiquement dans l'automobile, la chimie et les machines-outils, les trois premiers secteurs d'exportations de la France vers l'Allemagne.

Ainsi, les pays vis-à-vis desquels la France garde un solde excédentaire se situent à l'extrême ouest (Espagne, Portugal et Royaume-Uni) où la concurrence des nouveaux États membres est moins intense, notamment du fait de la distance.

13 - Solde des échanges de produits manufacturés par zone géographique



Champ : produits manufacturés y c. IAA.

Source : Douanes.

Aggravation des déficits avec l'Asie

Le déficit des échanges français de produits manufacturés avec l'Asie (25 milliards d'euros en 2007) dépasse celui enregistré avec la zone euro. Toutefois, alors que la zone euro absorbe (fournit) plus de la moitié des exportations (importations) françaises, l'Asie ne représente que 9 % des exportations et 16 % des importations françaises.

L'Asie consolide sa position dans la fabrication de produits des TIC : elle est devenue le premier fournisseur mondial pour ces produits, avec plus de la moitié des parts de marché. Ses échanges avec la France se concentrent dans les biens électriques-électroniques et dans l'habillement. Ainsi, en 2007, le déficit s'est encore accru dans les biens de consommation.

Alors que le solde des échanges de la France s'améliore avec la plupart des pays asiatiques, le déficit avec la Chine s'est creusé de près de 3 milliards d'euros en 2007, atteignant 17 milliards d'euros. À travers les filiales de groupes étrangers, la Chine importe de plus en plus de composants des pays voisins pour en assurer l'assemblage et réexporter les produits finis dans le monde entier, se substituant ainsi progressivement aux autres pays asiatiques. Le déficit du commerce avec la Chine résulte aussi de la stratégie des entreprises européennes qui ont choisi d'investir en Chine plutôt que de recourir à des exportations de produits européens. Elles profitent ainsi de la compétitivité de la zone pour couvrir ce marché très concurrentiel.

Le solde reste excédentaire vers les autres zones

La France dégage ses excédents les plus importants avec l'Europe hors zone euro (notamment le Royaume-Uni, avec lequel les échanges de produits manufacturés sont en excédent), l'Afrique et le Moyen-Orient. Afrique et Moyen-Orient restent très faiblement industrialisés et doivent importer la majorité des produits industriels. La France y bénéficie de relations commerciales assez anciennes mais elle est maintenant fortement concurrencée par l'Allemagne et la Chine. Vers l'Amérique, zone où les échanges s'effectuent essentiellement en dollars, les exportations françaises se sont contractées (- 1,3 %) en 2007, pénalisées par l'envolée de l'euro et surtout par le ralentissement de l'économie nord-américaine. Ainsi, régressant avec l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) mais s'améliorant avec l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Chili), le solde reste encore faiblement positif en 2007 (+ 0,5 milliard d'euros).

Annexe

Mondialisation et mesure des échanges extérieurs - Le cas des États-Unis

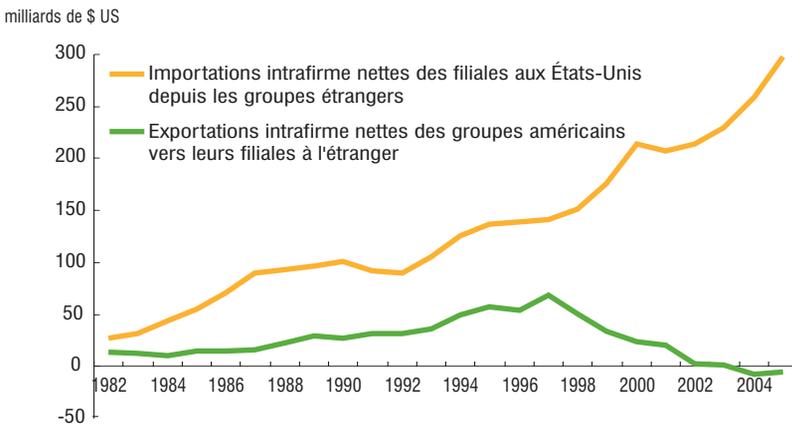
Cette annexe a été réalisée à partir d'une étude du Centre d'analyse stratégique¹ (note de veille n° 94, mars 2008, « Réalités et apparences du déficit extérieur américain », Schaff C., Passet O. et Lemoine K).

Avec la mondialisation, se développe le partage de l'activité économique au sein de groupes multinationaux entre des filiales situées dans différents pays. Les stratégies des groupes sont motivées par des considérations de coût de la main-d'œuvre, de taux de change, d'optimisation fiscale, de proximité physique des marchés, etc. Cette évolution recouvre aussi bien les délocalisations que les implantations à l'étranger en vue de conquérir des marchés². Il en résulte qu'une partie importante des échanges de biens et services entre un pays et le reste du monde recouvre des flux intragroupe. Ceux-ci peuvent expliquer une part significative du solde commercial d'un pays. Il s'agit :

1. Des échanges (importations et exportations) entre les entreprises nationales et leurs filiales à l'étranger
2. Des échanges (importations et exportations) entre les entreprises étrangères et leurs filiales sur le sol national

Le graphique 1 met en évidence la part grandissante de cette contribution au solde extérieur américain : dans le cas des États-Unis, le solde des échanges de type 1, structurellement excédentaire jusqu'en 2001, est devenu légèrement déficitaire en 2004, alors que les échanges de type 2 sont de plus en plus déficitaires.

1. Échanges intragroupe entre les États-Unis et le reste du monde



Source : Bureau of economic analysis.

¹ Le Sessi demeure cependant responsable des résultats et conclusions présentés dans cette annexe.

² Cf. Riedinger N. et Pliquet E. : « Les implantations à l'étranger des entreprises industrielles françaises - Entre délocalisations et conquête de nouveaux marchés », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 246, mai 2008.

Par ailleurs, une partie grandissante des échanges avec le reste du monde des groupes dont le capital est détenu par un pays est réalisée à l'extérieur du territoire national. C'est une autre conséquence de cette stratégie de conquête de parts de marchés des groupes, évoquée précédemment, qui substitue aux exportations les ventes de filiales implantées localement, proches des importateurs, disposant de coûts de transport réduits, d'une main-d'œuvre moins onéreuse et de taux de change plus avantageux. Ces ventes ne sont pas comptabilisées dans les exportations d'un pays. Symétriquement, les achats dans le pays aux filiales de groupes étrangers basées sur le territoire national ne sont pas comptabilisés en importations. L'ampleur de ces deux types de flux :

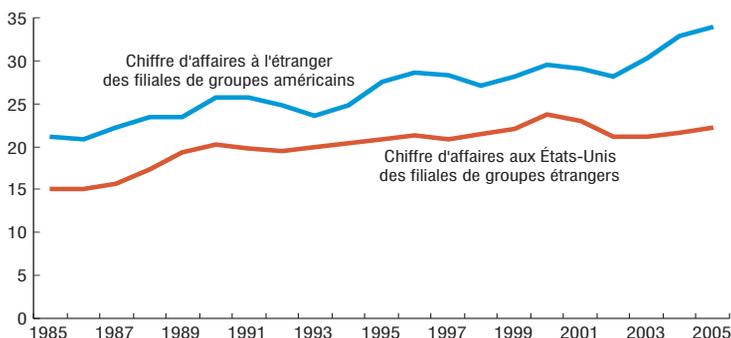
3. Ventes des filiales implantées à l'étranger de groupes nationaux

4. Achats à des filiales de groupes étrangers basées sur le territoire national

apparaît sur le graphique 2 dans le cas des États-Unis.

2. Chiffre d'affaires des filiales des groupes américains et étrangers

% du PIB des États-Unis

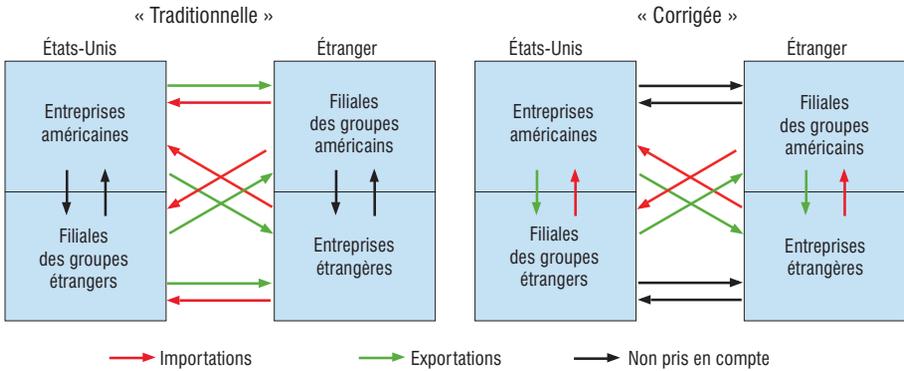


Source : Bureau of economic analysis.

Ces éléments amènent à reconsidérer la mesure des flux de biens et services basée sur la localisation géographique des unités impliquées dans l'échange, sur laquelle repose l'analyse traditionnelle des échanges extérieurs (développée notamment dans ce chapitre). Cette approche est utile, si l'on s'intéresse par exemple à la situation de l'emploi dans un pays : peu importe alors l'origine du capital des entreprises dans le décompte de ces emplois. Par contre, cette approche purement géographique des échanges perd de sa pertinence dès lors que l'on souhaite intégrer à l'analyse des flux les stratégies de conquête de marché des groupes dans le cadre de la mondialisation. C'est alors la propriété des entreprises entre lesquelles s'effectuent ces échanges qui devient pertinente.

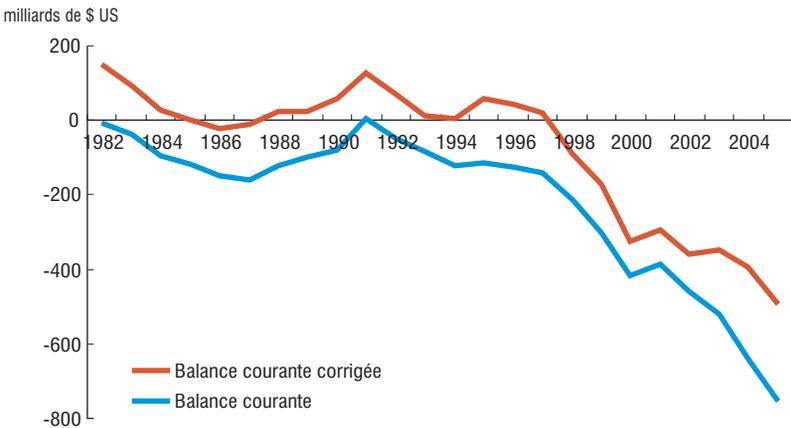
Dans cette approche « corrigée », les flux de type 1 et 2 ne sont plus pris en compte alors que les échanges de type 3 et 4 sont, au contraire, intégrés comme des exportations et des importations. Le graphique 3 représente, dans le cas des États-Unis, les différences de traitement des flux de biens et services entre l'approche géographique traditionnelle et cette approche « corrigée ».

3. Représentation des échanges entre les États-Unis et le reste du monde



Ainsi, un pays qui développe une stratégie d'implantations extérieures en investissant massivement à l'étranger sous la forme d'investissement direct à l'étranger (IDE) aura une balance « corrigée » beaucoup plus favorable. C'est ce que met en évidence l'examen du cas américain. Le graphique 4 montre que l'effet du retraitement est particulièrement important puisqu'il conduit à diminuer de plus d'un tiers le déficit courant américain (la correction de la balance courante vient essentiellement de la correction effectuée sur la balance commerciale).

4. Balance courante traditionnelle et corrigée des États-Unis



Source : Bureau of economic analysis.

5 - La compétitivité de l'industrie manufacturière

Faits marquants en 2007

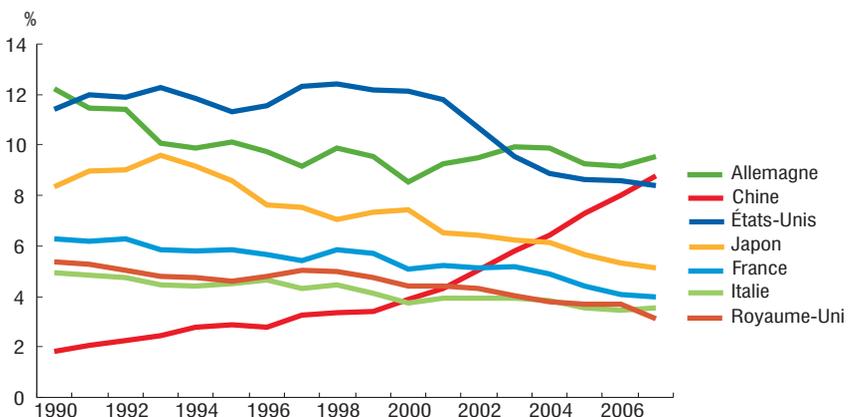
- Forte appréciation de l'euro à partir de la mi-2007
- Diminution des parts de marché de la France en 2007, confirmant la tendance régulière à la baisse engagée depuis vingt ans
- Recul de la « compétitivité-coût »* de l'industrie française depuis 2006, au bénéfice des produits allemands
- Dégradation de la « compétitivité-prix »*, à l'exportation comme à l'importation, des produits français

Les parts de marché des pays développés dans le commerce mondial ont de nouveau reculé en 2007

Les parts de marché de la France dans les échanges mondiaux diminuent tendanciellement, en valeur comme en volume. Cette érosion, commencée il y a une vingtaine d'années, s'est accélérée avec l'irruption des pays émergents dans les échanges mondiaux. Mis à part l'Allemagne, tous les grands pays industrialisés ont connu une baisse sensible de leurs parts de marché à l'exportation. Celles du Japon, durement touché par la crise du début des années quatre-vingt-dix, ont même été divisées par deux en quinze ans en dollars courants. Ainsi, la mondialisation a profondément modifié la hiérarchie des pays exportateurs : l'Allemagne est devenue le premier d'entre eux et la Chine, classée seulement quinzième en 1990, est devenue, en 2007, le deuxième exportateur mondial, juste devant les États-Unis dont les parts de marché ont chuté depuis le début des années 2000.

1. Parts de marché mondial des exportateurs de produits manufacturés

en dollars courants



Champ : produits manufacturés, y compris IAA.

Source : OMC.

* Voir « Définitions » en annexe.

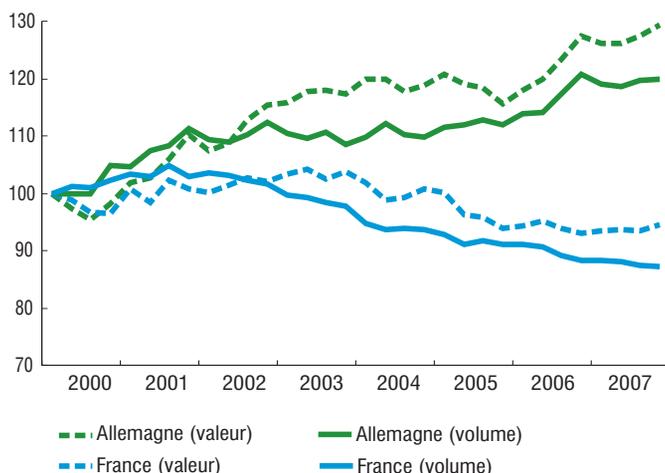
La France continue de perdre des parts de marché alors que l'Allemagne maintient les siennes

Les parts de marché des pays de la zone euro ont continué d'évoluer de façon différenciée en 2007. Celles de la France et de l'Italie se sont de nouveau réduites en volume, de façon plus marquée pour cette dernière. Les parts de marché des exportateurs italiens se sont toutefois maintenues en valeur. Ils auraient donc partiellement compensé leurs pertes en volume par des hausses de prix des marchandises exportées. L'Italie perd, certes, des parts de marché dans les secteurs traditionnels (habillement, chaussure, travail du cuir) mais garde des atouts dans d'autres secteurs, notamment les biens d'équipement : la fabrication d'équipements mécaniques représentait 22 % des exportations italiennes en 2006, contre 16 % pour l'Allemagne et 10 % pour la France.

Seule l'Allemagne réussit à la fois à gagner des parts de marché au sein de l'union monétaire et à maintenir ses positions hors zone euro. Ses exportations d'automobiles battent des records et les pays émergents achètent les équipements mécaniques allemands pour développer leurs industries.

2. Parts de marché en volume et en valeur parmi les 24 pays de l'OCDE

indices, base 100 au premier trimestre 2000

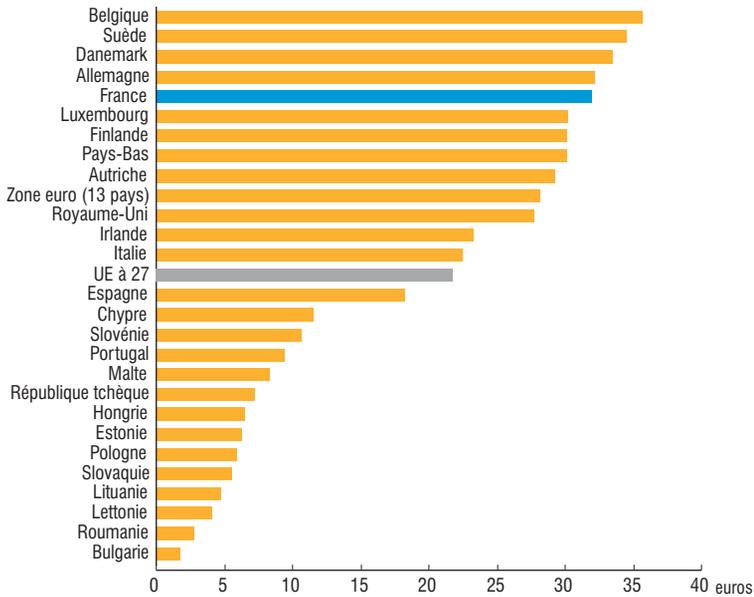


Champ : biens et services.
Sources : OCDE - DGTPE.

La « compétitivité-coût » de l'industrie française recule, au bénéfice des produits allemands

Les coûts salariaux horaires* au sein de la zone euro s'harmonisent lentement. Très inférieurs initialement à la moyenne européenne, ils ont fortement augmenté en Espagne et en Italie. Ils restent cependant encore très compétitifs par rapport aux coûts salariaux horaires en France et en Allemagne.

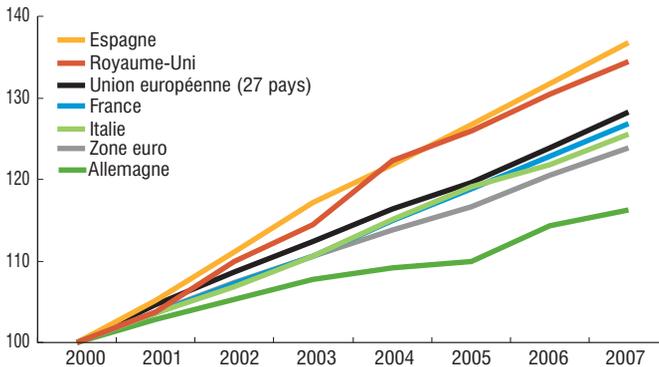
3. Coûts salariaux horaires des pays de l'Union européenne en 2007



Source : Eurostat.

4. Évolution des coûts salariaux horaires de l'industrie manufacturière⁽¹⁾

indices, base 100 en 2000

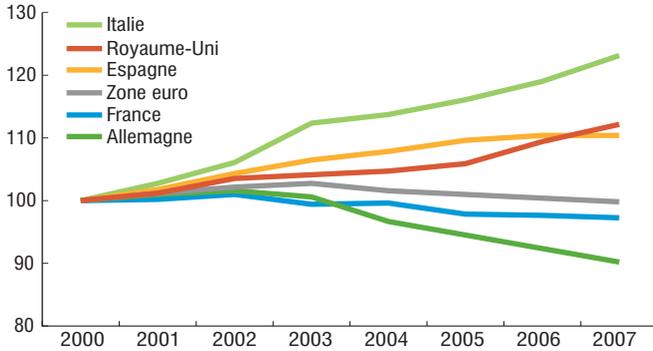


⁽¹⁾ Pour le Royaume-Uni, les coûts salariaux sont exprimés en euros au taux de change courant. En livres sterling, l'augmentation des coûts salariaux horaires est beaucoup plus importante en 2007 compte tenu de la forte appréciation de la monnaie européenne à partir du milieu de l'année.
Sources : Eurostat, calculs Sessi.

Les coûts salariaux horaires allemands, les plus élevés en 2000 au sein de la zone euro, ont modérément augmenté depuis. Concomitamment à cette politique de modération salariale allemande, en France, le passage aux 35 heures a eu pour effet de les revaloriser fortement.

5. Coûts salariaux unitaires*

indices, base 100 en 2000



Champ : produits manufacturés.

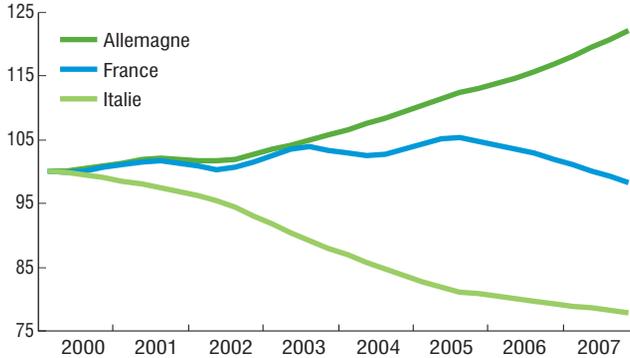
Source : OCDE.

Toutefois, en termes de compétitivité, ce sont les coûts salariaux unitaires (c'est-à-dire par unité produite) qui importent. Entre 2000 et 2005, ils ont baissé de près de 3 % en France, alors qu'ils sont restés stables dans la zone euro considérée dans son ensemble. En effet, en France, la hausse des coûts salariaux horaires a été plus que compensée pendant cette période par celle de la productivité horaire du travail - en hausse de + 3,3 % par an depuis 2000 - dans le contexte d'une baisse importante du temps de travail (- 1 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2007) résultant du « passage aux 35 heures ». Cependant, ensuite, en 2006 et 2007, les coûts salariaux unitaires se sont stabilisés. En Allemagne, l'évolution modérée des coûts salariaux horaires, conjuguée aux gains de productivité, a permis de réduire continûment les coûts salariaux unitaires. Les gains ainsi réalisés sont très supérieurs à ceux observés en France : plus de 10 % entre 2003 et 2007, contre seulement 3 % pour la France. À l'opposé, en Italie, les coûts salariaux unitaires se sont fortement accrus du fait de la stagnation de la productivité. Ils ont aussi augmenté au Royaume-Uni et en Espagne mais dans une moindre mesure. Au Royaume-Uni et en Espagne, en dépit de la forte hausse des coûts salariaux horaires, l'augmentation de la productivité a permis une progression des coûts salariaux unitaires plus limitée qu'en Italie. En conséquence, les coûts salariaux unitaires sont restés globalement stables, entre 2000 et 2007, pour l'ensemble de la zone euro.

Au sein de la zone euro, l'indicateur de « compétitivité-coût à l'exportation » permet de positionner chaque pays par rapport à l'ensemble de ses concurrents de la zone : une hausse de l'indicateur correspond à une amélioration de la compétitivité en terme de coûts salariaux unitaires. La compétitivité-coût française s'est améliorée au début des années 2000, puis s'est dégradée.

6. Compétitivité-coût allemande, française et italienne par rapport à la zone euro

indices, base 100 au premier trimestre 2000



Champ : produits manufacturés.
Sources : OCDE, DGTFE.

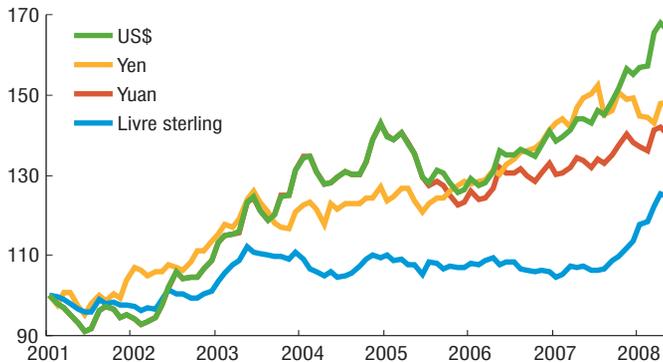
La situation est beaucoup plus mauvaise pour l'industrie italienne dont la compétitivité-coût a chuté de plus de 20 % depuis 2000 par rapport à celle de la zone euro. Par comparaison, la perte de compétitivité française reste modeste. Cette chute de la compétitivité-coût italienne résulte surtout de gains de productivité quasiment nuls au cours de la période.

L'euro s'est à nouveau fortement apprécié à partir de la mi-2007

L'évolution des parts de marché d'un pays, tant à l'exportation que sur le marché intérieur, est fortement tributaire de celle des taux de change.

7. Taux de change nominal de différentes monnaies par rapport à l'euro

indices, base 100 en janvier 2001



Source : BCE

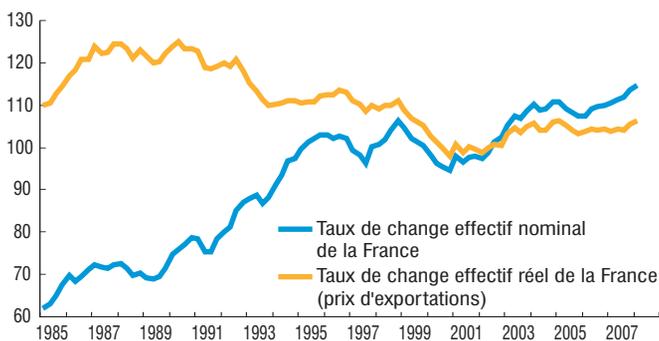
De fait, la monnaie européenne s'est fortement appréciée depuis 2002 par rapport à celles des principaux pays exportateurs extérieurs à la zone euro : dollar (+ 8,2 % par an en moyenne depuis 2002), livre sterling (+ 3 % par an) , yuan (+ 5,5 %) et yen (+ 5,6 %).

La « compétitivité-prix à l'exportation »* des produits français s'est de nouveau dégradée en 2007 en dépit des efforts de marge des exportateurs

Cette appréciation de l'euro à partir de 2002, et plus encore à partir de mi-2007, a pesé sur la compétitivité à l'exportation des produits français, non seulement dans les pays hors zone euro (par rapport auxquels la monnaie européenne s'est renchériée), mais aussi au sein de la zone, vis-à-vis des exportateurs des pays tiers dont les prix des produits en euros s'en sont trouvés amoindris. Cette baisse de la « compétitivité-change » est importante : le « taux de change effectif nominal* de l'euro pour la France » s'est apprécié de 17 % depuis 2002 et de 3 % à 4 % en 2007.

8. Taux de change effectif nominal et réel de la France

indices, base 100 en 2002



Note : une hausse de l'indice correspond à une baisse de la compétitivité-prix à l'exportation des produits français par rapport à ses concurrents.
 Champ : produits manufacturés.
 Sources : Insee, DGTFE.

Mais les producteurs français ont réduit leurs marges à l'exportation : ils ne répercuteraient qu'entre 60 % et 80 % de la hausse des prix de production (cf. *Note de conjoncture de l'Insee, juin 2008*). Une fois pris en compte cet effet, il apparaît que le taux de change effectif réel*, qui mesure la totalité de la perte de « compétitivité-prix à l'exportation », s'est encore accru, mais dans une moindre mesure : + 8 % depuis 2002 et de l'ordre de 2,5 % en 2007.

L'effet de la perte de compétitivité-prix à l'exportation sur les parts de marché (en volume) serait par ailleurs nettement plus important pour la France que pour l'Allemagne : une baisse de 1 % de la compétitivité-prix à l'exportation induirait un recul de 0,7 point du volume des exportations françaises, contre seulement 0,3 point pour les exportations allemandes (cf. *Note de conjoncture de l'Insee, juin 2008*). Ces différences en termes d'« élasticité-prix » des exportations pourraient résulter notamment de différences de compétitivité hors-prix : les produits allemands bénéficient

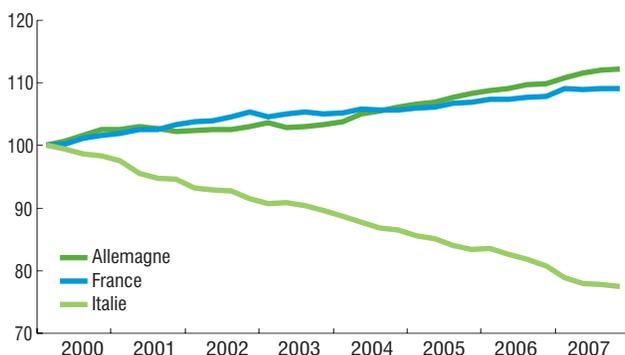
* Voir « Définitions » en annexe.

d'une meilleure image de marque et d'un positionnement plus prononcé sur les segments du haut de gamme que les produits français, ce qui leur permet de soutenir plus facilement une hausse de leurs prix à l'exportation.

L'examen de la compétitivité-prix à l'exportation entre les pays de la zone euro (cf. graphique 9) montre que son évolution est fortement conditionnée par celle de la compétitivité-coût (cf. graphique 6). Toutefois, la France, qui présente une évolution de sa compétitivité-coût moins favorable depuis deux ou trois ans, réussit à maintenir une compétitivité-prix orientée à la hausse. Les entreprises françaises n'auraient donc pas reporté entièrement sur leurs prix à l'exportation la hausse de leurs coûts unitaires. L'effort de marge des producteurs français sur les prix des produits exportés a été relativement plus important que celui des producteurs allemands.

9. Compétitivité-prix à l'exportation allemande, française et italienne (biens et services) par rapport à la zone euro

indices, base 100 au premier trimestre 2000



Note : le calcul de cet indicateur rapporte les prix à l'exportation de la zone euro aux prix à l'exportation français, à l'inverse de ce qui est fait dans le calcul du taux de change effectif réel (cf. graphique 8). Ainsi, sur le graphique 9, une amélioration de l'indice correspond à une amélioration de la compétitivité-prix à l'exportation des produits français par rapport aux produits de la zone.

Champ : Biens et Services.

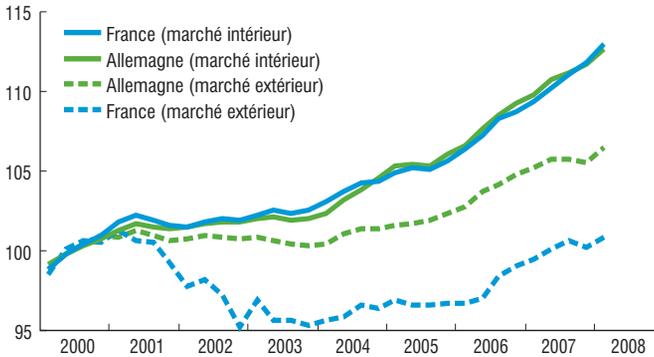
Sources : OCDE, DGTFE.

En 2007, la « compétitivité-prix à l'importation »* des produits français s'est de nouveau fortement dégradée

La France et l'Allemagne ont comprimé leurs prix à la production plus fortement sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur (cf. graphique 10). En France, les prix à la production sur les marchés extérieurs se sont maintenus entre 2000 et 2007, alors qu'ils augmentaient de 12 % sur le marché intérieur.

10. Évolution des prix à la production sur le marché intérieur et sur le marché extérieur pour l'industrie manufacturière

indices, base 100 en 2000



Source : Eurostat.

Cela pourrait expliquer la plus forte pénétration des produits allemands en France. Cet effet a été accentué par la stabilisation en 2007 des prix à l'exportation allemands. Les exportations allemandes en France ont augmenté de 9,2 % en valeur en 2007 et de 34,5 % entre 2000 et 2007.

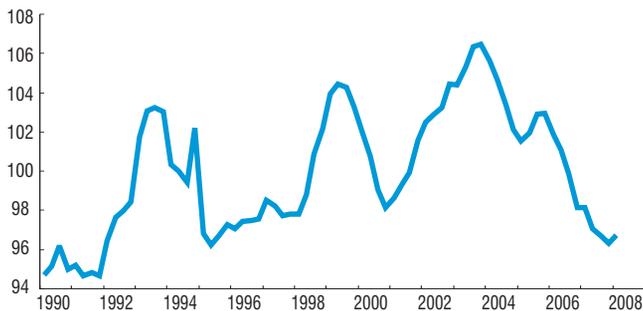
A contrario, malgré l'effort de marge des industriels français à l'exportation, notamment sur la période 2001-2004, les parts du marché allemand détenues par la France n'ont pas progressé tandis que l'Allemagne gagnait des parts de marché françaises.

Lors de la période 2004-2007, les exportations allemandes en France ont augmenté de 19 %. Au cours de cette même période, alors que les prix à la production étaient en forte hausse sur le marché intérieur allemand, les exportations des produits français en Allemagne ont été peu dynamiques (+ 2 % en valeur). L'atonie de la consommation intérieure allemande (+ 1,6 % en volume par an entre 2004 et 2007, contre + 4,4 % en France) a limité en partie la progression des exportations de produits français en Allemagne.

En outre, la compétitivité-prix à l'importation des produits français a souffert de l'évolution défavorable du taux de change de l'euro. Une appréciation de l'euro entraîne une baisse des prix d'importation plus ou moins forte selon la part des différents biens sur le marché. Globalement, dans le cas de la France, 50 % environ de l'appréciation de l'euro se transmettrait sur les prix d'importation. Ainsi, l'appréciation de l'euro aurait fait baisser les prix des importations de 1 % par an depuis 2002 (*cf. Note de conjoncture de l'Insee, juin 2008*).

11. Compétitivité-prix à l'importation des produits manufacturés français

indices, base 100 en 2000



Source : Insee - note de conjoncture de juin 2008.

6 - Résultats comptables et situation financière des PME de l'industrie manufacturière

Faits marquants en 2007

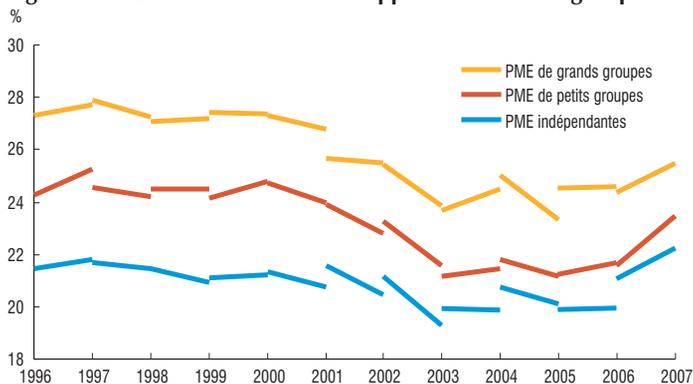
- La rentabilité économique et financière des PME industrielles s'améliore fortement
- Les PME industrielles, notamment celles adossées à des petits groupes, améliorent leur taux de marge, les charges de personnel augmentant modérément
- L'endettement financier, majoritairement bancaire, demeure maîtrisé
- L'investissement est orienté à la hausse, notamment dans les PME adossées à de grands groupes
- Légère hausse des incidents de paiement mais diminution des défaillances

En 2007, les PME industrielles améliorent nettement leur rentabilité

En 2007, la croissance du **chiffre d'affaires** des petites et moyennes entreprises (PME, cf. encadré) de l'industrie manufacturière confirme la reprise entamée en 2006. La croissance de l'activité des PME dans les biens d'équipement et dans les biens intermédiaires est la plus forte. Elle est tirée par une hausse des volumes plus que par une hausse des prix, sauf pour les industries agroalimentaires (IAA), secteur dont les prix augmentent nettement¹.

La **valeur ajoutée** augmente plus faiblement que le chiffre d'affaires, en raison de la progression des consommations intermédiaires, principalement des achats de matières premières et approvisionnements, qui augmentent de plus de 10 %. C'est notamment le cas dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement. La valeur ajoutée s'accroît néanmoins de près de 6 % dans l'ensemble des PME.

1. Taux de marge des PME industrielles selon l'appartenance à un groupe



Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

Source : Banque de France - Centrale des bilans, juillet 2008.

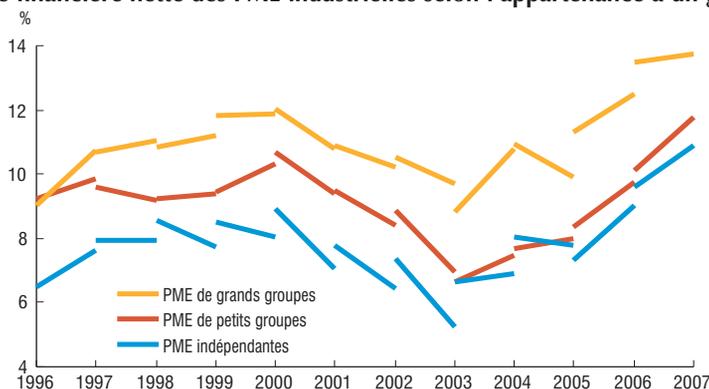
¹ Les chiffres d'affaires en volume sont obtenus à partir des chiffres d'affaires en valeur, déflatés par la variation des prix à la production publiée par l'Insee.

Le **taux de marge*** (23,6 %) gagne 1,5 point par rapport à 2006. Tous les secteurs² améliorent leur taux de marge, celui des PME des biens intermédiaires progressant le plus. Le taux de marge est, en moyenne, plus élevé dans les PME de grands groupes (plus de 25 %) que dans les autres PME. Globalement, leur résultat brut d'exploitation croît plus rapidement (+ 13,3 %) que la valeur ajoutée (+ 5,9 %), les charges de personnel augmentant modérément (+ 4 %).

En 2007, la **rentabilité économique nette*** des PME, qui mesure le rendement de leur capital productif, s'améliore, notamment dans les biens d'équipement et les biens intermédiaires, en continuité avec le redressement engagé depuis 2004. Elle atteint 8,6 %, retrouvant les niveaux antérieurs à l'année 2000.

Les PME améliorent fortement leur **rentabilité financière nette*** (qui mesure la performance des seuls capitaux investis par les propriétaires de l'entreprise - les capitaux propres), surtout dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Elle baisse en revanche dans les biens de consommation. Dans l'ensemble des PME, elle gagne 1,1 point, pour s'établir à 12,1 %, meilleure performance depuis dix ans. La capacité nette d'autofinancement augmente en effet beaucoup plus rapidement que les capitaux propres (+ 19 %, contre + 7 %).

2. Rentabilité financière nette des PME industrielles selon l'appartenance à un groupe



Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

Source : Banque de France - Centrale des bilans, juillet 2008.

3. Taux de marge, rentabilité économique et rentabilité financière des PME industrielles selon les secteurs d'activité

	Taux de marge		Rentabilité économique nette		Rentabilité financière nette	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Industrie agroalimentaire	24,0	24,9	5,8	6,1	8,3	8,6
Biens de consommation	20,1	21,1	6,8	7,6	9,4	8,9
Industrie automobile (a)	20,5	19,0	7,6	6,9	10,0	8,1
Biens d'équipement	19,0	20,3	11,3	12,7	12,9	15,2
Biens intermédiaires	24,0	26,0	7,4	8,4	11,5	13,1
Ensemble des PME	22,1	23,6	7,7	8,6	11,0	12,1

Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

(a) Compte tenu de leur faible poids, les PME du secteur automobile sont peu représentatives.

Source : Banque de France - Centrale des bilans, juillet 2008.

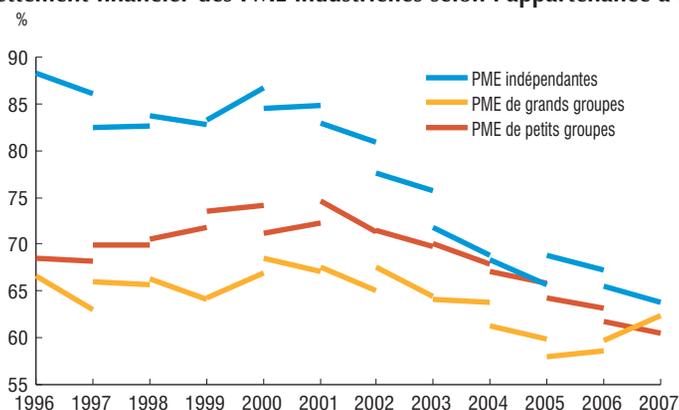
* Voir « Définitions » en annexe.

² Les données relatives aux PME du secteur automobile sont publiées mais, compte tenu de leur faible poids dans ce secteur, elles sont peu représentatives et ne sont pas commentées.

L'endettement financier, majoritairement bancaire, augmente modérément

En 2007, l'endettement financier des PME croît à un rythme proche de celui des capitaux propres, respectivement 6,7 % et 7,1 %. Pour l'ensemble des PME, le taux d'endettement* évolue peu et passe de 62 % en 2006, à 61,8 % en 2007. Il baisse cependant dans les PME indépendantes et les filiales de petits groupes. Il augmente dans les PME de grands groupes mais reste le plus élevé dans les indépendantes. Le taux d'endettement moyen des PME des industries agroalimentaires augmente.

4. Taux d'endettement financier des PME industrielles selon l'appartenance à un groupe



Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

Source : Banque de France - Centrale des bilans, juillet 2008.

5. Taux d'endettement financier des PME industrielles

	2006	2007
Par secteur		
Industrie agroalimentaire	76,0	77,5
Biens de consommation	61,3	61,0
Industrie automobile (a)	67,6	80,8
Biens d'équipement	46,4	45,0
Biens intermédiaires	64,7	64,1
Par catégorie d'entreprise		
PME de petits groupes	61,6	60,6
PME de grands groupes	59,7	62,4
PME indépendantes	65,6	63,8
Ensemble des PME	62,0	61,8

Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

(a) Compte tenu de leur faible poids, les PME du secteur automobile sont peu représentatives.

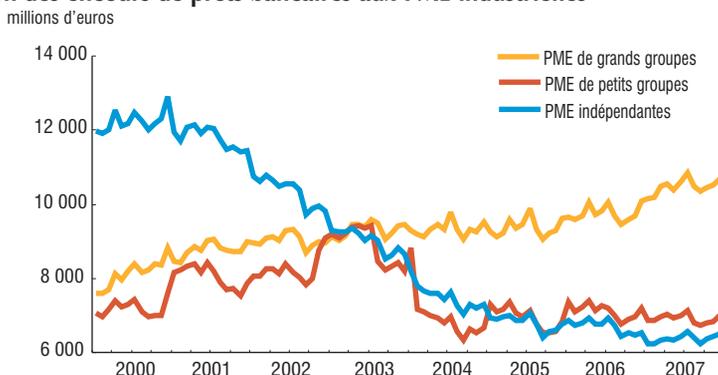
Source : Banque de France - Centrale des bilans, juillet 2008.

Le coût apparent de l'endettement progresse de nouveau pour les PME, passant de 4,3 % à 4,7 %, dans un contexte de renchérissement du coût du crédit. Il reste cependant à un niveau historiquement bas.

Pour les PME, la part des dettes bancaires dans l'endettement financier (73,8 %) reste largement prépondérante. Les encours de dettes bancaires augmentent de 6,4 % par rapport à 2006, au même rythme que l'endettement financier dans son ensemble.

* Voir « Définitions » en annexe.

6. Évolution des encours de prêts bancaires aux PME industrielles



Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

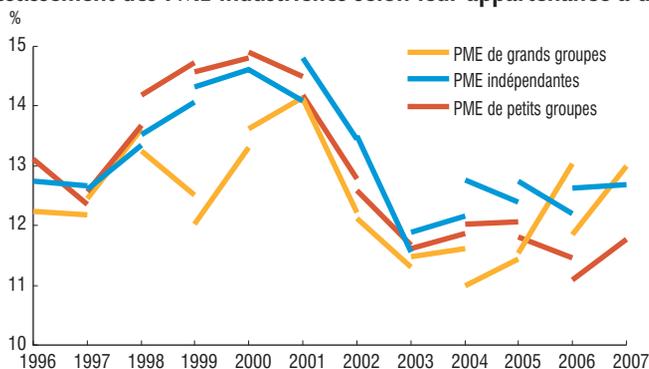
Source : Banque de France - Centrale des risques, juillet 2008.

Les PME indépendantes bénéficient de peu de financement en provenance de leurs associés (un peu plus de 10 %). Celles appartenant à un petit groupe sont davantage financées par leur « groupe et associés » (à hauteur de 20 % des dettes financières). Mais c'est nettement moins que les PME de grands groupes. Pour ces dernières, plus de 30 % des dettes financières sont constituées d'emprunts et d'avances de trésorerie en provenance de leur groupe.

L'investissement est orienté à la hausse

Globalement pour l'ensemble des PME, l'investissement augmente deux fois plus rapidement que la valeur ajoutée, d'où un taux d'investissement* en hausse. Les PME appartenant à un groupe bénéficient de la plus forte hausse, notamment les PME de grands groupes où le taux d'investissement approche 13 %. Pour les PME indépendantes, le taux d'investissement stagne.

7. Taux d'investissement des PME industrielles selon leur appartenance à un groupe



Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

Source : Banque de France - Centrale des bilans, juillet 2008.

* Voir « Définitions » en annexe.

Par secteur, la part de l'investissement dans la valeur ajoutée des PME des biens de consommation diminue, alors que celle des PME des biens intermédiaires augmente. L'année 2007 confirme par conséquent le regain d'investissement observé depuis 2004, même si celui-ci ne concerne pas tous les secteurs d'activité ou toutes les catégories d'entreprises.

8. Taux d'investissement des PME industrielles selon le secteur et l'appartenance à un groupe %

	2006	2007
Par secteur		
Industrie agroalimentaire	16,1	16,7
Biens de consommation	12,3	11,4
Industrie automobile (a)	9,7	10,7
Biens d'équipement	7,2	7,3
Biens intermédiaires	12,7	14,3
Par catégorie d'entreprise		
PME de petits groupes	11,1	11,8
PME de grands groupes	11,8	13,0
PME indépendantes	12,6	12,7
Ensemble des PME	11,6	12,3

Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

(a) Compte tenu de leur faible poids, les PME du secteur automobile sont peu représentatives.

Source : Banque de France - Centrale des bilans, juillet 2008.

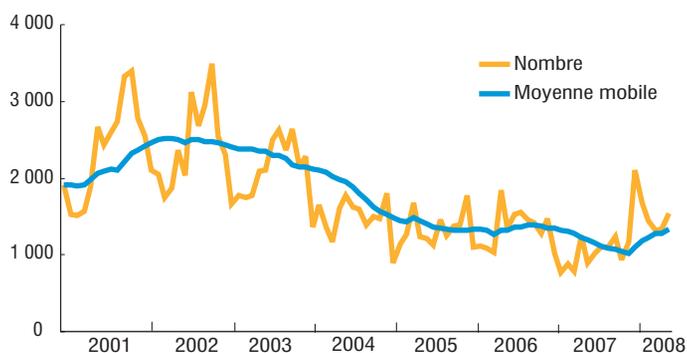
Légère hausse des incidents de paiement mais diminution des défaillances

Les défauts de paiement⁽³⁾ des PME industrielles s'accroissent légèrement à partir du quatrième trimestre 2007, notamment dans les biens d'équipement et les biens intermédiaires. Mais, dans ces deux secteurs, les pics de défaut pour incapacité de payer enregistrés récemment correspondent aux difficultés d'un nombre restreint d'entreprises et ne relèvent pas d'un comportement généralisé. La situation apparaît par conséquent relativement favorable dans les PME, y compris au vu des données disponibles en juillet 2008.

S'agissant des défaillances (ouverture de procédures collectives), pour l'ensemble des PME de l'industrie manufacturière, la baisse observée depuis 2003 se poursuit en 2007 ainsi que sur les premiers mois de 2008. En avril 2008, le cumul au cours des douze derniers mois du nombre d'entreprises défaillantes est en baisse de 9,5 % par rapport à avril 2007. Cette tendance contraste avec les hausses observées depuis quelques mois dans la construction, les activités immobilières et, dans une moindre mesure, les services. Mais ces secteurs ont aussi bénéficié ces dernières années d'un volume important de créations d'entreprises, ce qui est moins le cas de l'industrie manufacturière. Or le nombre de défaillances tel qu'il apparaît aujourd'hui est en partie lié au dynamisme des créations d'entreprises observé ces dernières années dans certains secteurs.

³ appréciés à partir des incidents de paiement sur effets de commerce.

9. Évolution du nombre des incapacités de payer pour les PME industrielles



Champ : industrie manufacturière, PME présentes par périodes successives de deux ans.

Source : Banque de France - Centrale des incidents de paiement sur effets de commerce (CIPE), juillet 2008.

Définition des PME retenue dans cette étude

Pour l'exploitation des données comptables, le champ des PME est défini selon trois critères de taille : entreprises de 20 à 249 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros et le total de bilan à 43 millions d'euros.

Trois catégories d'entreprises sont ensuite distinguées :

- les *indépendantes* : seules vraies PME au sens de la Commission européenne ;
- celles faisant partie d'un *petit groupe*, i.e. composé de moins de 5 filiales, de moins de 500 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros ;
- celles appartenant à un *grand groupe*.

En 2007, près de la moitié des PME sont des entités liées à un petit groupe, près d'une sur cinq appartient à un grand groupe tandis qu'un tiers sont indépendantes.

Pour en savoir plus

- « La situation des PME de l'industrie manufacturière : un exercice 2007 satisfaisant, mais des perspectives plus incertaines en 2008 », Bulletin de la Banque de France, n° 174, juillet-août 2008 : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/bulletin/bul174.htm>

7. La protection de l'environnement

Faits marquants

- Croissance modérée de la dépense de protection de l'environnement des entreprises depuis 2000
- Progression de la R & D environnementale mais stagnation de la proportion d'entreprises réalisant des innovations favorables à l'environnement
- Forte croissance de l'emploi lié à la récupération, à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables

La dépense de protection de l'environnement des entreprises croît à un rythme modéré depuis 2000

Selon le rapport de l'Ifen sur les comptes de l'environnement en 2006, les dépenses de protection de l'environnement réalisées à l'initiative des entreprises* se sont élevées à 10 milliards d'euros, soit 0,6 % du PIB. En valeur, elles ont crû à un rythme annuel moyen de 1,9 % entre 2000 et 2006, proche de celui de la production industrielle (2,1 %) mais moins rapide que celui du PIB (3,8 %).

Les dépenses en capital représentent près du quart de ce total, soit 1 % de la formation brute de capital fixe (FBCF) totale des sociétés et entreprises individuelles non financières. La grande majorité de ces investissements est imputable à l'industrie (y compris énergie). La part de l'investissement corporel consacré par ce secteur à la protection de l'environnement oscille depuis une dizaine d'années autour de 5 %, niveau auquel elle s'établit en 2006.

Les entreprises ont financé* davantage de dépenses qu'elles n'en ont initiées en 2006, le montant des redevances et des contributions acquittées ayant excédé le montant des aides reçues. Ainsi, les financements des entreprises ont représenté 12,4 milliards d'euros en 2006, soit autant que ceux des administrations publiques et un peu plus que ceux des ménages (11,3 milliards d'euros). La dépense financée par les entreprises et la dépense réalisée à leur initiative ont crû sensiblement au même rythme entre 2000 et 2006.

1. Dépenses de protection de l'environnement initiée et financée par les entreprises

millions d'euros courants

	2000	2004	2005	2006
Dépense réalisée à l'initiative des entreprises	8 995	9 444	9 702	10 080
dont Eau	1 354	1 466	1 318	1 270
Air	1 112	1 181	1 469	1 483
Déchets non radioactifs	3 898	3 620	3 731	3 961
Déchets radioactifs	514	565	549	558
Bruit	683	812	837	1 013
Biodiversité et paysages	573	521	554	561
R & D	860	1278	1 244	1 234
Dépense financée par les entreprises	11 087	11 870	12 073	12 433

Source : Ifen

La gestion des déchets représente plus de 40 % de la dépense initiée par les entreprises. Dans ce domaine, la dépense des entreprises, qui avait globalement baissé depuis 2000, a fortement crû en 2006. Les entreprises externalisent de plus en plus leur gestion des déchets, n'en réalisant plus en interne qu'une faible part. Leurs déchets sont par ailleurs de plus en plus souvent triés et recyclés.

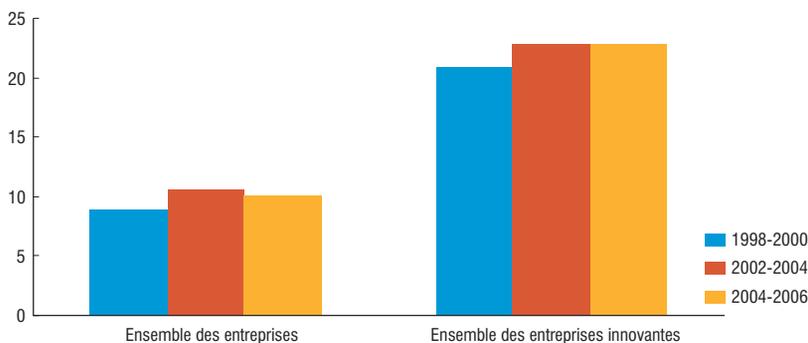
* Voir « Définitions » en annexe.

Les entreprises financent la quasi-totalité de leurs dépenses de gestion des déchets. Elles participent en particulier au financement de filières existantes comme les emballages, les pneus, les déchets d'équipements électriques et électroniques par le biais des contributions versées aux organismes agréés, qui progressent assez nettement. De nouvelles filières (les imprimés « non sollicités » et les textiles) sont en voie de création. Les entreprises acquittent aussi des redevances lorsqu'elles font appel aux communes ou communautés de communes pour gérer leurs déchets. La lutte contre la pollution de l'air constitue le second poste de dépense de protection de l'environnement des entreprises, avec 1,5 milliard d'euros en 2006. Les trois quarts sont liés aux efforts des entreprises industrielles pour réduire les émissions issues de leurs processus de production, et le quart restant à des produits « adaptés ou connexes » (filtres à particules, contrôles techniques, fuel désulfuré, carburants « propres » etc.). Globalement, cette dépense est en hausse de 5 % en moyenne annuelle depuis 2000.

La dépense de gestion des eaux usées des entreprises est, quant à elle, en baisse depuis 2002, en particulier la dépense en capital. Comme pour les déchets, les dépenses financées par les entreprises excèdent celles dont elles sont responsables, du fait notamment des redevances versées aux agences de l'eau.

La R & D constitue le poste le plus dynamique de dépense de protection de l'environnement des entreprises : depuis 1990, la dépense de R & D environnementale des entreprises croît de 7 % en moyenne annuelle, atteignant 1,2 milliard d'euros en 2006. Elle excède la dépense exécutée par les administrations publiques. La R & D environnementale privée bénéficie de soutiens publics, notamment dans le cadre de la politique des pôles de compétitivité. En effet, beaucoup d'entre eux incluent des thématiques environnementales et plusieurs sont spécifiquement axés sur la protection de l'environnement, comme Axelera, spécialisé dans la chimie verte, le pôle « Risques » ou encore Derbi et Tenerrdis, dont l'activité est liée aux énergies renouvelables¹. Par ailleurs, dans le cadre du lancement du plan « Écotech 2012 », les secrétaires d'État chargés respectivement de l'écologie et de l'industrie ont installé, en juillet 2008, le « Comité stratégique des éco-industries* ». Il est chargé d'élaborer des propositions visant notamment à soutenir plus efficacement la R & D environnementale ainsi que la diffusion des écotecnologies*.

2. Part des entreprises innovant avec un effet positif fort sur l'environnement, la sécurité ou la santé



Champ : entreprises industrielles de 20 salariés ou plus.

Sources : enquêtes communautaires sur l'innovation (CIS).

* Voir « Définitions » en annexe.

¹ Les énergies renouvelables, comme la maîtrise de l'énergie, sont hors du champ des activités de protection de l'environnement défini par Eurostat.

La proportion d'entreprises industrielles innovant en faveur de l'environnement stagne

Entre 2004 et 2006, une entreprise industrielle de 20 salariés ou plus sur dix a réalisé une innovation technologique ayant eu un impact important pour la protection de l'environnement, la santé ou la sécurité. Cette proportion a stagné entre les périodes 2002-2004 et 2004-2006, après avoir légèrement augmenté par rapport à la période 1998-2000.

L'innovation est ici entendue au sens du « manuel d'Oslo »* et ne se limite donc pas au produit de la R & D. Elle inclut en particulier tout produit ou procédé nouveau « pour l'entreprise », sans qu'il le soit nécessairement « pour le monde ».

De fait, parmi les entreprises ayant réalisé une innovation avec une dimension environnementale importante, 71 % visaient à s'adapter aux règlements et aux normes, ce qui suggère que, dans beaucoup de cas, le respect des prescriptions légales en matière de produits ou de procédés est à l'origine de l'innovation. Une proportion de ces entreprises, nettement plus élevée que dans l'ensemble de toutes les entreprises innovantes, déclare des effets importants de leurs innovations sur leur offre de produits (élargissement ou renouvellement de la gamme de produits : 71 % ; gain de parts de marché : 66 % ; amélioration de la qualité : 70 %). Les innovations favorables à l'environnement s'accompagnent un peu moins souvent d'une amélioration significative de l'efficacité des procédés (production plus flexible : 40 % ; plus grande capacité de production : 46 % ; coûts unitaires plus faibles : 47 % ; moindre consommation de matériaux et d'énergie : 45 %). Très peu d'entreprises innove avec un objectif exclusivement environnemental.

Les innovations en faveur de l'environnement, de la santé ou de la sécurité sont d'abord réalisées dans les secteurs de l'énergie (notamment la production de combustibles et de carburants), la chimie et l'industrie des produits minéraux, activités où les enjeux environnementaux sont particulièrement importants. L'effet taille est fort : si près de la moitié des entreprises industrielles de 2 000 salariés ou plus ont innové en faveur de l'environnement, de la santé ou de la sécurité, seules 7 % des petites entreprises (entre 20 et 49 salariés) sont dans ce cas.

3. L'innovation liée à l'environnement dans l'Union européenne

		France	Allemagne	Italie	Roy.-Uni	Union européenne
Part des entreprises ayant innové avec un effet positif fort sur l'environnement, la sécurité ou la santé entre 2002 et 2004 :	- dans l'ensemble des entreprises	7,4	9	6,3	8,4	6,8
	- parmi celles ayant innové	20,5	12,3	16,7	18,9	16,3
Poids relatif de l'environnement, de la santé et de la sécurité parmi les objectifs des innovations ⁽¹⁾		6,2	6	9,3	8,9	7,7

Champ : entreprises industrielles de 10 salariés ou plus.

⁽¹⁾ rapport entre le nombre d'entreprises déclarant un effet fort de leurs innovations sur l'environnement, la santé ou la sécurité et le nombre total d'effets forts déclarés.

Sources : enquêtes communautaires sur l'innovation (CIS).

Dans l'Union européenne, 7 % des entreprises industrielles de 10 salariés ou plus ont réalisé une innovation avec un effet favorable important sur l'environnement, la santé ou la sécurité entre 2002 et 2004. Suivant cet indicateur, la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne européenne, bien qu'elle compte une proportion d'entreprises innovantes relativement faible. Néanmoins, cette comparaison doit être interprétée avec prudence. En effet, les entreprises françaises ont tendance à attribuer à leurs innovations un plus grand nombre d'effets importants que les entreprises du reste de l'Union européenne. De fait, si l'on rapporte le nombre d'entreprises déclarant un effet important sur l'environnement, la santé ou la sécurité au nombre total d'effets importants déclarés, la France apparaît en fait en retrait au sein de l'Union

* Voir « Définitions » en annexe.

européenne. L'environnement semble donc peser relativement moins dans les objectifs des entreprises innovantes françaises que dans ceux de leurs homologues européennes.

Forte croissance de l'emploi lié à la récupération, à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables

Si la protection de l'environnement engendre des dépenses pour les entreprises, elle est aussi source d'emplois. Ainsi, selon l'IFEN, 248 000 emplois privés, soit 1 % des emplois privés nationaux, étaient directement liés à l'environnement en 2006. Environ la moitié d'entre eux se trouvaient dans le secteur des services (essentiellement ceux liés à l'eau et aux déchets) et 27 % dans la construction, principalement de stations d'épuration. La part de l'industrie dans l'emploi environnemental recensé par l'IFEN est plus modeste. Elle recouvre le secteur de la récupération (28 000 emplois), l'essentiel des 17 000 emplois affectés à des services environnementaux en interne, la fabrication de certains équipements (12 000) et produits (1 000) ainsi qu'une part des 10 000 emplois induits par l'investissement des entreprises ayant une activité environnementale. La récupération apparaît comme la composante la plus dynamique de cet ensemble, du fait de l'envolée des prix des matières premières ainsi que de l'apparition de nouvelles filières de valorisation de produits en fin de vie : ses effectifs ont crû de 2,5 % en moyenne entre 2003 et 2006 et de 4 % en 2007 d'après les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE). Par ailleurs, les exportations sont à l'origine de 6 % de l'emploi environnemental privé, soit 14 000 personnes.

4. L'emploi environnemental privé en France

milliers

	2003	2004	2005	2006
Services privés vendus	103	105	108	113
Services internes	19	18	17	17
Récupération ⁽¹⁾	26	26	27	28
Fabrication d'équipements	13	12	13	12
Travaux publics, construction ⁽²⁾	66	66	69	68
Fabrication de produits	1	1	1	1
Autres emplois	10	10	11	10
Emploi environnemental privé (au sens d'Eurostat)	237	239	246	248
<i>Hors définition Eurostat :</i>				
Énergies renouvelables	n.d.	n.d.	n.d.	10
Isolation thermique ou phonique	n.d.	n.d.	n.d.	21
<i>dont fabrication de matériaux et fournitures d'isolation</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	7

⁽¹⁾ la récupération est ici isolée, contrairement au rapport de l'Ifen qui la comptabilise avec les services privés vendus.

⁽²⁾ hors travaux d'isolation thermique ou phonique.

Source : Ifen (estimation provisoire pour 2006).

Hors du périmètre des activités environnementales tel que défini par Eurostat, les énergies renouvelables employaient près de 10 000 personnes en 2006, chiffre qui a plus que triplé depuis 2004. L'emploi lié à l'efficacité énergétique se développe également. Il reste cependant difficile à délimiter et donc à mesurer. L'Ifen dénombre 21 000 emplois liés à l'isolation (7 000 dans l'industrie et 15 000 dans la construction). Une étude de l'Ademe, qui adopte une définition large de l'emploi lié à la maîtrise de l'énergie, l'estime à 170 000 personnes en 2007, en croissance de 14 % par rapport à 2006.

Pour en savoir plus

- Ademe (2008), « Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables : déjà 33 milliards d'euros et 220 000 emplois en France », Ademe & vous, Stratégie et études n° 13.
- <http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=8F243FB0B92B5807D18C96429578352A1216383221181.pdf>
- Ifen (2008), « L'économie de l'environnement en 2006 » <http://www.ifen.fr/uploads/media/comptes2008.pdf>